



Ph./D. R.

ELLE S'APPRÊTAIT À JOUER SA PIÈCE SUR LA CONDITION DES FEMMES MAGHRÉBINES

UNE COMÉDIENNE ALGÉRIENNE AGRESSÉE À PARIS

Lire en page 24

Notre Supplément
IT & Téléphonie
Sponsorisé par



Lire pages 11 à 13

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 867 Dimanche 17 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉLOCALISATION
D'UN MARCHÉ INFORMEL

CINQ PERSONNES ARRÊTÉES À TIZI-OUZOU

Page 24

EN OUVRANT LES DOSSIERS AUTOROUTE EST-OUEST ET SONATRACH

LES OUTILS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MIS EN PLACE

Lire en page 5



Phs./ Midi Libre

Publicité



aigleazur.dz
021 64 20 20



Toute la France

à partir de
19 000 DA
TTC*
A/R



AIGLE AZUR
Compagnie Aérienne

* période de ventes du 11 au 26 janvier 2010 / période de voyages du 11 janvier au 15 juin 2010, offres soumises à conditions, hors frais de service.

rapprocher les cultures

Midi Libre N°867 du Dimanche 17 janvier 2010 - 42FM10



Le Nigeria joue son avenir

Battu mardi par l'Egypte, le Nigeria a affronté hier à 17h, au moment où nous mettions sous presse, le Bénin, à Benguela. Déjà objet de rumeurs avant l'épreuve, le sélectionneur des Super Eagles, Shaibu Amodu, a vu les critiques redoubler d'intensité après la défaite inaugurale de ses hommes. En cas de nouvelle défaite, le coach pourrait céder sa place à Daniel Amokachi. L'ancienne gloire des années 90 assurerait l'interim jusqu'à la fin du tournoi continental, avant que la Fédération ne désigne un sélectionneur plus expérimenté.

Amodu sous pression



C'est Mart Mooij, l'actuel coach des Mambas du Mozambique, qui tiendrait la corde. Le Néerlandais présente notamment l'avantage de connaître les Super Eagles sur le bout des doigts. "Il ne reste plus beaucoup de temps d'ici à la Coupe du monde pour se familiariser avec l'équipe et nous avons besoin de quelqu'un qui connaît déjà les joueurs", a expliqué un responsable de la Fédération nigériane (NFF) dans les colonnes du quotidien *The Punch*. Shaibu Amodu joue donc très gros face aux Ecureuils...

Togo : hommage aux deux victimes de la fusillade

Le président togolais, Faure Gnassingbé, le Premier ministre, Gilbert Fossoun Houngbo, ainsi que plusieurs ministres et députés ont assisté, vendredi dernier, à un hommage solennel rendu à la mémoire des victimes de l'équipe nationale de football dont le bus a été mitraillé le 8 janvier en Angola : Abalo Améléte et Stanislas Ocloo. Les joueurs ainsi que l'encadrement technique de l'équipe, conduits par l'attaquant de Manchester City, Emmanuel Adebayor, étaient présents au grand complet devant les deux cercueils recouverts de l'emblème national et disposés face à une petite tribune officielle. Une grande affiche avec la photo des deux victimes porte l'inscription : "Nos pensées sont avec vous".

Le chef de l'Etat togolais a élevé les disparus au rang de "Chevalier de l'Ordre du Mono". Votre bravoure nous a toujours permis d'aller très loin. Vous avez été toujours de vrais combattants. Malheur à tous ceux qui vous ont assassinés, car vous avez été victimes d'un crime odieux", a déclaré Emmanuel Adebayor. "Nous vous porterons toujours dans nos cœurs, car vous avez été de vrais combattants", a souligné le joueur

DROGBA, CÔTE D'IVOIRE :

«L'aventure continue»



Drogba exulte après avoir marqué le troisième but face au Ghana.

Heureux de la qualification de son équipe, Didier Drogba a insisté sur le rôle du groupe dans cette victoire.

Le capitaine des Eléphants avoue sa satisfaction de continuer l'aventure. "Je suis vraiment content de notre qualification pour le tour suivant", a-t-il déclaré à la presse. "Le fait de savoir

que mon équipe continue la compétition est le plus important pour moi. On était vraiment décidé à remporter ce match. En ce qui concerne la rencontre, on a été en difficulté même après notre second but. La rentrée des remplaçants nous a fait vraiment beaucoup de bien. On a été plus efficace, même si je dois reconnaître qu'on a produit un meilleur football contre le Burkina que face au Ghana. L'aventure ainsi continue". M. Y.

Le groupe B rejoint Luanda

En vue du match qui doit les opposer mardi à Luanda, le Ghana et le Burkina Faso ont quitté, hier matin, l'enclave de Cabinda pour rejoindre la capitale angolaise. Le vainqueur de ce match de la troisième journée du groupe B de la CAN Orange 2010 sera qualifié pour les quarts de finale.

En cas de nul, c'est le Burkina Faso, avec deux points, soit un de plus que les Black Stars, qui rejoindra la Côte d'Ivoire pour le tour suivant dans ce groupe réduit à trois pays après le retrait du Togo.

LA CÔTE D'IVOIRE PREMIER QUALIFIÉ POUR LES QUARTS DE FINALE

Après avoir battu son adversaire, le Ghana, sur le score de trois buts à un lors du match comptant pour la deuxième journée du groupe "B" de la phase finale de la 27^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010), qui se déroule en Angola, la Côte d'Ivoire s'est qualifiée pour le second tour, occupant la tête du classement avec 4 points devant les Burkinabés (1 point) et les Ghanéens (0 point). La dernière rencontre du groupe entre le Ghana et le Burkina Faso sera décisive pour l'attribution de la deuxième place qualificative, sachant qu'un nul suffit aux Burkinabés pour se qualifier pour le prochain tour.

DÉCLARATIONS



VAHID HALIHODZIC, SÉLECTIONNEUR DES ELÉPHANTS :
«Fier de mes joueurs»

Soulagé par la victoire de son équipe face au Ghana, Vahid Halilhodzic a rappelé que son objectif était de gagner la CAN Orange. "Je suis très fier de mes joueurs. Ça n'a pas été un match facile vu qu'on avait obligation de le gagner. La pression était très forte sur mes joueurs et sur moi. A 10, nous avons su gérer le match et marquer 2 buts. Je suis d'autant plus heureux que le peuple ivoirien ne nous aurait pas pardonné un nul ou une défaite. Nous n'avons pas de préférence d'adversaire pour les quarts de finale



MILOVAN RAJEVAC, SÉLECTIONNEUR DU GHANA :
«On jouera notre va-tout»

"La Côte d'Ivoire s'est montrée supérieure à nous. C'est une équipe assez expérimentée et qui a su faire la différence face à mes jeunes joueurs. Nous allons désormais jouer notre va-tout contre le Burkina pour arracher notre qualification. Nous gardons espoir. Je ne pense pas que le fait de ne pas faire débiter le match à Essien est la raison de notre échec. C'est vrai que beaucoup de joueurs expérimentés manquent à l'appel, mais je fais confiance à ces jeunes. Nous allons négocier notre qualification contre les Etalons et nous sommes capables de réaliser cet

GABON :

Moubamba et Nguéma incertains contre la Tunisie

Le milieu de terrain Cédric Moubamba et le défenseur Erwin Nguema sont incertains pour le match du Gabon contre la Tunisie aujourd'hui à Lubango, dans le groupe "D" de la Coupe d'Afrique des nations, a-t-on appris auprès de l'encadrement des Panthères. Moubamba souffre d'un "hématome à la hanche gauche" et ses chances de disputer le deuxième match du Gabon sont très minces, a-t-on précisé. L'état de Nguema, souffrant d'une contracture à une cuisse, inspire davantage confiance, a-t-on ajouté. Le Gabon a frappé un grand coup en battant le Cameroun (1-0) mercredi dernier.

L'ATTAQUANT MALIEN MAMADOU BAGAYOKO :

«Nous ne sommes pas



encore éliminés»

L'attaquant international malien de l'OGC Nice (Ligue 1 française), Mamadou Bagayoko, a indiqué que les chances du Mali sont toujours intactes pour se qualifier au second tour de la 27^e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010, qui se déroule en Angola du 10 au 31 janvier. "On ne devra pas baisser les bras. Il nous reste encore un match à disputer face au Malawi qu'on devra impérativement gagner pour espérer faire partie des quarts finalistes", a déclaré à l'APS Bagayoko. Les "Aigles" se sont inclinés jeudi face à l'Algérie (1-0), compliquant ainsi la tâche après le match nul face pays organisateur, l'Angola (4-4), à l'occasion du match d'ouverture. Revenant sur la rencontre devant les "Verts", Mamadou Bagayoko, estime que cette défaite est un véritable coup d'arrêt. "Après tout ce qu'on a affiché lors du match face à l'Angola, on aurait aimé continuer dans cette dynamique pour continuer le tournoi en toute sérénité, mais ça n'a pas été le cas. Les Algériens ont mieux joué que nous notamment en seconde période, ils ont su comment préserver leur précieux acquis jusqu'à la fin de la rencontre", a-t-il ajouté.

"On a manqué de punch tout au long du match.

On n'a pas pu refaire l'exploit qu'on a réalisé face aux Angolais", a expliqué Bagayoko. Devant les "Palancas Negras" de l'Angola, le Mali a réussi la performance de revenir au score après avoir été mené 4 à 0, à quelques minutes de la fin de la partie.

Pour ce qui est des conditions climatiques dans lesquelles s'est déroulée la rencontre face à l'Algérie, l'ancien joueur du FC Nantes, affirme que ce n'est pas



PRESSION DES SUPPORTERS ANGOLAIS

Un autre défi pour les Fennecs

La rencontre de demain, qui regroupera les deux sélections algérienne et angolaise, sera caractérisée par la présence record des supporters angolais qui viendront certainement en force au stade du 11 novembre de Luanda pour soutenir leur équipe.

PAR MOURAD SALHI

La pression des supporters sera plus importante d'autant plus que l'enjeu est très élevé. La sélection Angolaise pourrait se contenter d'un nul contre l'Algérie pour s'assurer l'une des deux places qualificatives, mais elle ne jure que par une victoire. L'objectif est ainsi clair : l'Angola veut continuer la suite de la compétition au stade de Luanda.

L'Algérie, de son côté, n'a d'autre alternative que la victoire afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Demain donc, on s'attend à un stade plein à craquer malgré



Les fans angolais réussiront-ils à perturber les Fennecs ?

la cherté des billets d'entrée. Les choses ne s'annoncent pas du tout propices pour les camarades de Ziani, qui devront mettre le paquet pour remporter cette rencontre qui est plus qu'impérative, sans accorder trop d'importance aux milliers de supporters attendus au stade de Luanda.

Certes, le test sera difficile mais pas impossible. L'impact sera lourd, mais les joueurs de

la sélection nationale dont la majorité d'entre eux jouent dans des clubs Européens ont de l'expérience, ils ont l'habitude de vivre pareille situation et peuvent donc créer la surprise.

De toute façon, les fans attendent beaucoup de cette sélection qui devra évacuer, toutefois, la pression en se concentrant uniquement sur le match. En tout état de cause,

les Verts devraient remporter le match de demain quelles que soient les conditions; il faut surtout se focaliser sur la rencontre, car une défaite équivaut à l'élimination définitive de la compétition, un nul également ne sera pas à son profit, la qualification étant tributaire du résultat de l'autre match qui mettra aux prises le Mali et le Malawi.

M. S.

L'EN prépare son match contre les "Palancas Negras"



PAR MEHDI YAMANI.

À l'approche de leur match face au Mali, les Verts ont bénéficié d'un repos durant toute la matinée et d'un dégrèvement dans l'après-midi. Un entraînement axé sur la récupération, des jeux et des courses. Les Maliens sont arrivés, témoigne-t-on, alors qu'ils ne restaient plus que quelques minutes d'entraînement, car les deux équipes avaient demandé le même terrain à la même heure.

Les Verts avaient obtenu leur séance d'entraînement à 17h00.

Psychologiquement, ça va beaucoup mieux car les Verts ont fait un bon match contre le Mali. Ils ont eu la réaction que tous les Algériens attendaient d'eux et du

coup, ils ont retrouvé leurs valeurs par la même occasion. Mais, les Verts savent qu'il faudra confirmer lundi contre

Bezzaz absent contre l'Angola

Le joueur a contracté une blessure lors du match contre le Mali. L'IRM a fait ressortir une déchirure au niveau du mollet qui va contraindre le sociétaire de Strasbourg à déclarer forfait, car il ne pourra pas prendre part à la dernière rencontre de ce premier tour de la CAN. Il est en train de recevoir des soins, la mort dans l'âme. Le coach Saâdane aura du mal à composer son attaque, demain.

Saifi incertain

Selon une source proche du staff médical, Rafik Saifi devrait bénéficier de soins médicaux intensifs en vue d'être requinqué. La participation de ce joueur, selon les mêmes sources, reste compromise. Il vient allonger la liste des joueurs blessés qui seront sur le banc algérien face aux Palancas Negras.

PRÉTENDUE BAGARRE ENTRE CHAOUCHI ET OUSSERIR

Une simple rumeur ?

Selon certaines sources, les deux gardiens de but de l'EN, Fawzi Chaouchi et Mohamed Ousserir ne se disent plus bonjour depuis l'entraînement de mardi après-midi. «C'est complètement faux, ce sont de pures allégations, des rumeurs qui visent à nuire au groupe», nous a déclaré Chaouchi sur un ton affirmatif. Selon l'un des concernés, il n'en est donc rien. Chaouchi et Ousserir ont été aperçus jeudi, en train de plaisanter ensemble au fond du bus de l'EN, après l'entraînement. Le gardien titulaire depuis le départ de Lounès Gaouaoui, aurait, semble-t-il, eu une explication verbale avec Ousserir. Cette même source a révélé que Chaouchi aurait asséné non pas un coup de poing, mais ils se sont adonnés à une séance de pugilat sans gants. C'est à se demander pour quelles motivations ce type de délation est véhiculé, d'autant que c'est un journal français, habituellement respectable, qui a diffusé ces informations.

L'EN fermée au médias

Les joueurs et les staffs de l'équipe nationale de football ont décidé (de leur plein gré ou les a-t-on forcés à adopter cette attitude ?) de boycotter la presse jusqu'au match décisif contre l'Angola, prévu demain. Mis à part quelques petites interviews à l'unique (ENIV) et à l'Agence de presse officielle (APS), ainsi que la conférence de presse officielle (obligatoire, celle-là), les joueurs de l'EN ont décidé de ne pas s'adresser aux médias avant le match contre l'Angola. Sollicités par nos soins, plusieurs joueurs ont refusés de faire des déclarations prétextant vouloir rester concentrés jusqu'à la fin du premier tour. Les récentes critiques de la presse locale, ainsi que les fuites sur «l'affaire Lemmouchia» sont les motivations prétendues qui les auraient vraiment affectés à tel point que les joueurs se sont passés le mot afin d'imposer ce black-out sur les médias.

KARIM ZIANI :

«Ce sera difficile»

Le meneur de jeu algérien, Karim Ziani, a déclaré vendredi sur France 24 que le prochain match de l'EN ne sera pas du gâteau. Passeur décisif face au Mali, le joueur de Wolfsburg résume l'enjeu du match final du groupe A de la CAN, prévu demain face à l'Angola. «Ce sera un match très difficile, a estimé l'ancien Marseillais. On s'est bien relancés. On a toutes nos chances, ce qui n'était pas le cas avant. On a l'avenir entre nos mains : si on gagne, on est qualifiés. On sait ce qu'il nous reste à faire». C'est, on ne peut plus, clair.

Flavio Amado absent demain ?

L'attaquant angolais Flavio, auteur de trois buts depuis le début de la CAN, pourrait être forfait contre l'Algérie à cause d'une blessure. Auteur de trois buts depuis le début de la compétition, l'attaquant angolais Flavio Amado pourrait manquer la rencontre face à l'Algérie, demain. Sorti sur blessure contre le Malawi après avoir inscrit le premier but, l'attaquant d'Al Shabab Riyad souffrirait d'une lésion mus-

POUR CAUSE DE DÉPART
À LA RETRAITE DE LA MAJORITÉ
D'ENTRE ELLES

Le nombre de sages-femmes en décroissance

Partant du constat que le nombre de sages-femmes ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite est de plus en plus important, l'union nationale des sages-femmes contactée, hier, dans une rencontre de concertation avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a souligné l'importance de revaloriser le statut de ces femmes et aussi de promouvoir leur formation.

En relevant «un manque flagrant» de sages-femmes dans les services de santé en dépit du programme de formation tracé par le ministère de tutelle, la secrétaire générale de l'union, Akila Guerrouche, a estimé que ce départ massif à la retraite risque de pénaliser le métier. Elle estime également qu'il est urgent de revaloriser ce métier en appelant, notamment, pour une protection contre d'éventuelles poursuites judiciaires suite à des erreurs médicales «dans la plupart du temps non commises».

La formation des sages-femmes est aussi perçue comme un élément important à promouvoir. Mme Guerrouche a appelé sur ce point au renforcement de la formation continue des sages-femmes et une mise à niveau de leur cursus professionnel pour qu'elles puissent suivre l'évolution que connaît le secteur de la santé.

«Une formation de qualité des sages-femmes ne peut être garantie que par la réouverture de l'École nationale des sages-femmes, créée en Algérie en 1825», a estimé la SG de l'union selon l'APS qui a rapporté l'information. L'oratrice a également préconisé la prolongation de la durée de formation à cinq années et l'introduction d'un module sur l'examen par échographie.

La chargée du dossier formation et suivi des statuts particuliers des corps médicaux et paramédicaux au ministère de la Santé, a affirmé pour sa part que le statut particulier des sages-femmes et à l'ordre du jour au ministère. Elle a annoncé également qu'en ce qui concerne la formation de ce corps paramédical, le ministère a tracé un plan consacré à ce volet, dont certains points relèvent des prérogatives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. S'agissant la prévention contre la grippe A (H1N1), Mme Guerrouche a exprimé son mécontentement face à la non participation des sages-femmes à la campagne de sensibilisation contre cette pandémie, alors que la sage femme, a-t-elle précisé, «est présente dans toutes les maternités et fait partie du corps médical et

LA GRÈVE PERSISTE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Le service minimum maintenu

Mettant ainsi fin aux interrogations, les syndicats de la santé, en grève depuis plus de trois semaines, en l'occurrence le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) ont décidé du maintien du service minimum dans les hôpitaux, bien qu'en matière de lutte contre la grippe A (H1N1), leurs efforts se limiteront uniquement à la vaccination.

PAR MINA ADEL

Mettant ainsi fin aux interrogations, les syndicats de la santé, en grève depuis plus de trois semaines, en l'occurrence le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) ont décidé du maintien du service minimum dans les hôpitaux, bien qu'en matière de lutte contre la grippe A/H1N1, leurs efforts se limiteront uniquement à la vaccination. Le Dr Lyés Merabet et le Dr Mohamed Youcefi, respectivement présidents des deux syndicats sus-cités ont affirmé, hier lors d'une conférence de presse animée conjointement, le maintien d'une grève illimitée jusqu'à satisfaction totale de leurs



Les praticiens de la santé décidés à aller jusqu'au bout de leurs revendications.

revendications. «Nous avons décidé de maintenir la grève ouverte jusqu'à la prise en compte de nos doléances par la tutelle», a déclaré le Dr Merabet.

Il a fait savoir que le syndicat prévoit l'organisation, mercredi prochain, d'un rassemblement national au CHU Mustapha-Pacha en plus de sit-ins régionaux. Si aucun écho n'est reçu à travers ces rassemblements, dont «le but est de faire entendre nos voix», précise le Dr Merabet, le Syndicat des praticiens de la santé menace d'occuper la rue. Pour sa part le président du SNPSSP, Mohamed Youcefi affirme être «outré» par la réaction du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospi-

talère, laquelle selon lui, «traite ce dossier à la légère». Dans le cadre de ses rencontres avec les groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN), le docteur Youcefi a assuré avoir reçu le soutien du Parti des travailleurs (PT), du parti du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et du Mouvement de la société pour la paix (MSP), ainsi que celle du président de la Commission de la santé de l'APN. Par ailleurs, les deux syndicats ont exprimé leur souhait de rencontrer le président du Conseil de la nation et le président de la Commission de la santé au sein de cette institution.

M. A.

LA COMMISSION AD HOC À L'ŒUVRE DÈS AUJOURD'HUI

Les syndicats de l'éducation inquiets

C'est aujourd'hui que la commission ad hoc prenant en charge le dossier du régime indemnitaire va entamer son travail avec l'absence «inquiétante» des syndicats de l'éducation qui ont pris part aux négociations avec la tutelle. Cette commission comportant la direction de la Fonction publique, le ministère des Finances et celui de l'Éducation nationale, a jusqu'à la fin du mois en cours pour rendre compte de ses résolutions et toute insatisfaction de la part des enseignants est, hélas, synonyme de retour à la protestation, soit à la grève. C'est dire que les partenaires sociaux de Benbouzid, ne sont pas tellement rassurés par leurs exclusions de la commission ad hoc vu que la tournure que prendra la mouture finale du rapport de la commission mixte entre syndicats et tutelle est en jeu. Ces syndicalistes auraient, en effet, souhaité discuter eux même avec la direction de la Fonction publique, sans intermédiaire. «La commission a jusqu'au 31 janvier pour donner les résultats de ses travaux. S'il n'y a pas de décisions au bénéfice aux enseignants, nous

serons obligé de répondre favorablement au voeu de la base qui est le retour à la grève», a annoncé, hier, M. Messaoud Boudiba, chargé de la communication au conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST) dans une déclaration au *Midi Libre*. Les deux autres dossiers faisant l'objet de commissions à savoir, la gestion des œuvres sociales et la médecine de travail, se suffiront quant à eux de la signature de Benbouzid après consentement du gouvernement. La commission mixte joignant le Cnapest et l'union des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), a finalisé mercredi dernier, son travail sur le dossier de la gestion des œuvres sociales, et remis la mouture au cabinet du ministre en attendant la rédaction, dans les prochains jours, d'une mouture finale commune avec les autres commissions. «Nous avons conçu un projet bien ficelé en respectant les demandes de la base», a assuré M. Boudiba. Il ajoute «nous voulons qu'il soit donné aux syndicats le droit de regard alors que la gestion se fait par une commission dont les

membres sont élus par les travailleurs. L'activité de cette commission sera gérée par la loi 303/82». S'agissant du dossier de la médecine de travail, la finalisation des travaux se fera au cours de la semaine prochaine, avant d'être à son tour remise à l'approbation du premier responsable du secteur. La proposition émanant du Cnapest consiste en l'installation de centres de médecine de travail au niveau de chaque wilaya et la signature de conventions avec les centres médicaux des deux secteurs public et privé. Le renforcement des infrastructures s'avère importante pour les syndicalistes, vu que la disponibilité des centres va permettre de mettre en application les lois déjà existantes dans le domaine. Interrogé sur la journée de protestation que compte organiser le 20 du mois en cours la section du Cnapest de la wilaya de Tizi-Ouzou, M. Boudiba a affirmé que le bureau national n'est pas au courant d'une telle action tout en précisant que «les bureaux de wilaya du Cnapest ont l'autonomie pour agir localement».

M. A.

À L'APPEL DE LA SETE

Les écoles paralysées aujourd'hui à Tizi-ouzou

PAR LOUNAS BOUGACI

L'appel du Syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation (SETE), rattaché à l'Union générale des travailleurs algériens, une grève de deux jours sera observée dès aujourd'hui, dimanche. La décision d'opter pour un arrêt de travail a été prise par les représentants des travailleurs au cours d'une réunion du bureau exécutif le 10 janvier passé. La non concrétisation des promesses données par la Direction de l'éducation de la wilaya est la raison principale ayant poussé les syndicalistes à durcir leur position. Dans une déclaration rendue publique à la fin de l'assemblée générale, les concernés soulèvent le

problème de la non régularisation de la situation financière et administrative des enseignants. Dans la déclaration, remise aux journalistes, il est indiqué que malgré «les assurances données par les pouvoirs publics tant au niveau local que national pour l'assainissement de la situation financière des travailleurs avant le 31 décembre 2009, rien n'a été fait. Les travailleurs de notre wilaya continuent à subir le mépris de ces mêmes pouvoirs publics». Les protestataires déplorent, en outre, des irrégularités dans le versement de leurs salaires qui persistent encore. A ce jour, les enseignants n'ont pas touché la prime de rendement du second semestre 2009. Ceci, alors que dans les autres wilayas du pays, ce

genre de problèmes ne se pose pas, indiquent les concernés. Dans les autres wilayas, les primes de rendement sont versées régulièrement et à temps, ajoute-t-on. Ils qualifient l'attitude de la Direction de l'éducation de bureaucratie et ils disent ne plus pouvoir rester les bras croisés.

Par ailleurs, le Syndicat d'entreprise des travailleurs de l'Éducation suggère la mise en place de crédits par le ministère dans les meilleurs délais en plus de l'installation de l'agence comptable (vérificateurs, contrôle financier, trésor de la Direction de l'éducation) qui leur avait été promise par le premier magistrat de la wilaya.

L. B.

EN OUVRANT LES DOSSIERS AUTOROUTE EST-OUEST ET SONATRACH

Les outils de lutte contre la corruption mis en place

La série de scandales, liés à la corruption, dénote de la volonté du chef de l'Etat d'éradiquer ce phénomène. Le rouleau compresseur passe et semble vouloir n'épargner personne, même s'il s'agit des cadres de la prestigieuse Sonatrach.

PAR SADEK BELHOCINE

« Grande est notre détermination à lutter contre la corruption sous toutes ses formes et ses manifestations », avait affirmé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors de son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de l'Année judiciaire 2009/2010, promettant que « la justice et les lois de la République seront appliquées à toute personne rendue coupable de corruption ».

L'allocation du premier magistrat du pays intervenait à un moment où des institutions de la République étaient éclaboussées par des scandales financiers à répétition et où la corruption avait franchi la cote d'alerte et semblait avoir atteint des proportions inquiétantes au sein de la société. Il n'y a plus de doute, il apparaît que la détermination du chef de l'Etat de freiner, voire d'extirper le mal à la racine est en train de se matérialiser sur le terrain. Après la série de scandales liés à la corruption qui entache le dossier de l'autoroute Est-Ouest, c'est au tour de la plus importante et prestigieuse société nationale - Sonatrach - à être, pour l'heure, dans le collimateur de la justice qui est saisie de ce dossier. Le P-dg de la société nationale algérienne des hydrocarbures, Mohamed Meziane a été suspendu de ses fonctions après avoir été placé, mardi dernier, sous contrôle judiciaire. Les principaux cadres de la société ont été également incarcérés pour de présumées malversations. Autant dire que



Abdelaziz Bouteflika.

c'est la tête de cette compagnie, qui emploie plus de 120 mille personnes et qui procure les 98% des rentrées en devises du pays, qui a été décapitée. Comment en est-on arrivé à cette situation qui aura certainement un impact négatif sur la réputation de la plus importante compagnie nationale. Les mailles du filet se sont trouvées suffisamment béantes pour permettre ce genre de situation. L'absence de transparence dans l'attribution des marchés, la multiplication du gré à gré, alors que les marchés sont soumis à des conditions bien définies, l'incapacité de suivre et de contrôler les projets, ont-ils encouragé la dilapidation de l'argent public. Autant de questionnements auxquels des réponses devraient être données dans les prochains jours, à la lumière des

investigations entreprises par les autorités judiciaires. En tout état de cause l'ouverture de cette information judiciaire contre les cadres dirigeants de Sonatrach est un véritable séisme qui ne manquera pas de produire des ondes de choc. Jusqu'à mercredi passé une trentaine de personnes ont été auditionnées par le juge d'instruction dans cette affaire, apprenons-nous de source judiciaire. Un nombre qui est évidemment, insistent nos sources, appelé à s'accroître dans les prochains jours. Sonatrach n'est pas une quelconque société nationale. Elle est l'oxygène que respirent les millions d'Algériens. Elle figure dans le Gotha des sociétés pétrolières internationales de par ses multiples activités dans le domaine des hydrocarbures, tant au niveau national qu'à l'international avec ses propres capacités financières et ressources humaines.

L'investissement dans la ressource humaine et la solide formation de ses cadres fait que, selon des observateurs spécialistes des questions pétrolières, cette affaire n'aurait que peu d'impact sur le fonctionnement interne de la Sonatrach. Mais il reste qu'il existe un risque que sa réputation, elle est citée jusqu'à récemment comme un exemple de bonne gouvernance et de très grandes capacités entrepreneuriales, ne soit touchée par ce scandale, mais sans pour autant que son activité soit ralentie ou retardée.

L'ex-P-dg Mohamed Meziane est remplacé provisoirement par l'un des vice-présidents de la société, le docteur Abdelhafid Faghoul, non concerné par cette affaire. Il devra au plus vite s'entourer de proches collaborateurs aguerris au secteur des hydrocarbures et au sein de Sonatrach, réservoir de compétences - il n'en manque pas - pour fermer dans les plus brefs délais cette parenthèse qui ternit, un tant soit peu, l'image de marque de Sonatrach, symbole de l'Algérie qui avance et qui gagne.

S. B.

RÉACTIONS CONTRE LES MESURES AMÉRICAINES SE MULTIPLIENT

La société civile s'implique

PAR MOKRANE CHEBBINE

La décision américaine de classer l'Algérie parmi les 14 pays jugés à risque a suscité de vives réactions d'indignation. Après la convocation de l'ambassadeur US à Alger par le ministère des AE, voici venu le tour de la société civile qui veut y mettre son grain de sel. En effet, la présidente de l'Association de solidarité avec la femme rurale s'est énergiquement indignée contre les mesures « discriminatoires et humiliantes » décidées par les Etats-Unis et relayés par les Français dans la généralisation du contrôle par scanners corporels des Algériens dans les ports et aéroports. « Les Américains auraient-ils classé l'Algérie dans cette liste de la honte si notre pays avait accepté l'installation d'une base militaire US dans le Sud ? », s'est interrogée Saïda Benhabylès, lors d'une conférence de presse tenue hier à

Alger. Cette question, dont la réponse n'est pas difficile à deviner, résume toute la teneur de l'intervention de cette dame, également présidente de la Fédération internationale des associations de victimes du terrorisme et néanmoins lauréate du prix des Nations unies de la société civile, qu'elle s'est adjugé en 2001 dans le cadre de la lutte et de la résistance contre le terrorisme. Tout en appelant à « cesser la politique de « deux poids deux mesures » exercée par les Etats-Unis », Mme Benhabylès a rappelé, histoire de « rafraîchir les mémoires » pour la paraphraser, que lorsque notre pays combattait le terrorisme aveugle au plus fort de sa nuisance, eux, les initiateurs de ces mesures discriminatoires autrement dit, faisaient l'apologie du crime. Se fiant à une publication de l'illustre reporter américain John Cooley et son œuvre archiconnue *CIA et djihadisme-1950-2001 contre l'URSS : Une désastreuse alliance*, la conférencière a

rappelé que la première conférence de l'Internationale islamiste s'est tenue en 1988 à Brooklyn (USA), pour dire que l'extrémisme islamiste a été nourri par la CIA jusqu'aux événements du 11 septembre 2001, où l'arroseur a été arrosé. Saïda Benhabylès, tout en saluant la réaction diplomatique d'Alger face à ces mesures, a appelé les partis politiques, les parlementaires, la société civile à dénoncer ces pratiques discriminatoires, et à élever la voix pour que l'Algérie soit retirée de cette liste de la honte. Sinon, « le temps est venu d'appliquer le principe de la réciprocité et traiter les autres pareillement », a affirmé Mme Benhabylès, emboîtant le pas ainsi au président de la Commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini qui a déclaré récemment qu'il faudrait rendre la pareille à ceux qui insultent les Algériens.

M. C.

LA FONDATION ALGÉRO-AMÉRICAINNE POUR LA CULTURE, L'ÉDUCATION ET LA SCIENCE EST NÉE

Un trait d'union entre les deux pays

PAR LAKHDAR BRAHIMI

La Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (Aafest) a officiellement vu le jour, hier à Washington. Regroupant des personnalités de renommée internationale dans le domaine scientifique notamment, la Fondation se veut surtout un trait d'union entre les deux pays afin d'intensifier la coopération. Le président de la Fondation, qui n'est autre que le célèbre docteur Elias Zerhouni, en sa qualité également d'envoyé spécial des Etats-Unis pour

la science et la technologie, a estimé qu'« il s'agit de l'un des rassemblements les plus importants de médecins algériens, algéro-américains et américains, d'universitaires, de cadres, de scientifiques, de diplomates, et en général, de personnes qui souhaitent promouvoir la science et renforcer les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis ».

De son côté, le professeur Amirouche, président exécutif de la fondation, qui a présidé son lancement d'« historique », a quant à lui, précisé que c'est là « une occasion unique pour cette structure de jouer un rôle actif dans le raffermissement des liens

entre les deux pays dans le domaine de la science et de la technologie ». Présent à la cérémonie du lancement officiel de l'Aafest, l'ambassadeur d'Algérie à Washington aux côtés du docteur Nina V. Fedoroff, conseillère spéciale de la secrétaire d'Etat américaine pour la Science et la Technologie, Abdallah Baâli, a souligné « la solidarité et la profondeur » des liens entre les deux pays, insistant sur la nécessité de « renforcer » les échanges algéro-américains dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science et de la technologie. Il a ajouté que « Cela vaut d'autant

ELECTIONS SÉNATORIALES

Le satisfecit du RND

Le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND) Miloud Chorfi s'est félicité, hier à Tissemsilt, de l'ambiance qui a régné lors du renouvellement partiel du Conseil de la nation considérant que son parti a réalisé des « résultats positifs ». Animant une rencontre ayant regroupé les cadres et militants du parti, Miloud Chorfi a salué « la cohésion » de la base militante et les élus grâce aux orientations de la direction du parti « pour consacrer la culture de la discipline et de l'exercice politique transparent, loin des comportements immoraux », et « affirmer la place que mérite notre parti sur la scène politique », a-t-il dit.

Le porte-parole du RND a ajouté qu'il faut se féliciter de ce succès « qui prouve une nouvelle fois que notre famille partisane est une famille unie et cohérente dans tous les rendez-vous importants, dans la voie tracée pour la défense des principes de la République et des acquis démocratiques et la continuité dans les choix exprimés partant de la réconciliation nationale et des réformes contenues dans le programme du président de la République ».

Miloud Chorfi a réitéré également la disposition du RND à œuvrer avec les différents partenaires politiques selon une méthodologie basée sur la compréhension et qui place l'intérêt du pays au-dessus de toute considération. Il a affirmé, dans ce sens, la cohésion du parti dans son œuvre au sein de l'alliance présidentielle, à tous les niveaux pour une concrétisation efficace du programme du gouvernement. Il a qualifié l'accord signé par le RND avec le Parti des travailleurs (PT), lors du dernier renouvellement partiel du Conseil de la nation, d'un second pas dans le renforcement de l'exercice de la démocratie en Algérie, en expliquant que l'entrée dans des échéances électorales exige des accords et des alliances de ce genre.

Par ailleurs, Miloud Chorfi a appelé les cadres du parti à s'intéresser davantage aux jeunes et leur ouvrir les portes, tout en rappelant que le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, avait invité les cadres du parti à organiser des rencontres nationales et régionales pour trouver des solutions susceptibles d'aider les jeunes. Le porte-parole du RND a mis également en exergue l'intérêt accordé à la femme « qui jouit d'une large promotion de ses droits politiques, surtout après la révision partielle de la Constitution », et d'ajouter que son parti avait installé une commission féminine au niveau du bureau national « pour donner l'occasion à l'élément féminin d'exercer l'activité politique au sein de la société ».

R. N.

plus pour nos deux pays qu'il existe aux Etats-Unis une communauté scientifique nombreuse originaire d'Algérie, constituée de femmes et d'hommes qui ont été formés dans notre pays et qui apportent tous les jours et dans des domaines les plus pointus, une précieuse contribution à la prospérité et au développement des Etats-Unis ».

Pour le diplomate algérien « certes, on peut y voir une perte pour l'Algérie, mais je préfère croire que cette communauté peut et doit constituer un véritable trait d'union entre les deux nations », a-t-il indiqué.

L. B.

INDUSTRIE DU PAPIER

Rencontre d'affaires euro-méditerranéenne demain à Alger

Le Programme "Invest in Med" organisera demain et pour une durée de deux jours à Alger une rencontre entre acteurs euro-méditerranéens du secteur du papier. Plus de 30 entrepreneurs européens du secteur du papier vont ainsi rencontrer une cinquantaine d'entrepreneurs algériens et du sud de la Méditerranée. Cette réunion est organisée dans le cadre du projet PaperMed, lui-même soutenu par le programme Invest in Med, financé par l'Union européenne. Lors de cette rencontre, il sera présenté un large éventail d'activités et de produits du secteur : production de machines pour l'industrie du papier et sa transformation, conception et construction d'installations aérodynamiques et de génération de vapeur pour les usines à papier, logiciel d'automatisation, production de bobines etc.

Outre les réunions d'affaires, différents ateliers et tables rondes permettront d'informer les acteurs économiques et sociaux aux thématiques du transfert de technologies, de la qualification des ressources humaines et des possibilités d'investissements directs en Méditerranée. Les participants auront également l'occasion de visiter deux papeteries algériennes, l'une privée et l'autre publique. Le programme Invest in Med est un réseau euro-méditerranéen d'organisations qui se consacrent à la promotion des investissements et à la facilitation des échanges commerciaux. Doté d'un budget de 9 millions d'euros, financé par l'UE, il renforce la collaboration entre les PME et les échanges des meilleures pratiques.

R. E.

PENURIE DE CIMENT

Le bilan négatif de l'AGEA

La décision des pouvoirs publics d'importer un million de tonnes de ciment n'est nullement en mesure de répondre au réel besoin en la matière, a estimé Mouloud Kheloufi, président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea). Intervenant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'association, notre interlocuteur a clairement exprimé, un tant soit peu, le mécontentement, voire le désarroi des entrepreneurs algériens face à la crise du ciment qui persiste. Il dira à ce sujet que « la décision d'importation de 1 million de tonnes n'est pas en mesure de répondre au déficit et rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande tant que rien n'est fait face à la spéculation ». Par ailleurs, il ne manquera pas de pointer du doigt les cimenteries, qui selon lui, sont les premiers responsables à l'origine de cette pénurie. « Comment peut-on aborder ce sujet, parler de pénurie de ciment sachant que des quantités sont réservées dans des hangars et cédées par la suite à des prix exorbitants », a-t-il indiqué. A l'origine de toute cette situation, a-t-il expliqué, la spéculation pratiquée au niveau des unités de productions. « Un entrepreneur qui passe commande de 40 tonnes se voit livrer seulement 10 tonnes », s'est-il désolé, ajoutant « cet entrepreneur qui se voit obligé de terminer son chantier dans les délais n'a d'autre choix que de se rabattre sur le marché parallèle pour acquérir les 30 autres tonnes, qui sont en réalité vendues aux revendeurs ». Autre problème avancé, celui des créances des entreprises, qui selon l'interlocuteur, est d'actualité. « Ces créances, même si elles enregistrent un recul, demeurent de fait. Car en 2007, elles étaient de 40 milliards de dinars et sont passées à 27 milliards en 2008, dont 19 à 20 milliards concernent les avenants des entreprises », a-t-il mis en avant.

S'agissant du crédit documentaire, le président de l'Agea, expliquera qu'il a handicapé les entreprises algériennes, vu qu'il favorise beaucoup plus les entreprises étrangères. La maîtrise du temps, de la qualité et du prix, a-t-il indiqué, était la leur, avant l'entrée en vigueur de cette mesure. Le conférencier, ayant dressé un bilan négatif de la situation dans laquelle ils se trouvent, dira en conclusion que « environ 200 entreprises nationales ont mis la clé sous le paillasson depuis l'été passé ».

Massinissa Benlakehal

TASSILI AIRLINES MISE SUR LA MAINTENANCE ET LA SÉCURITÉ

Axer sur le confort des voyageurs

La compagnie aérienne Tassili Airlines envisage d'améliorer ses capacités techniques en modernisant notamment ses services de maintenance situés au niveau de l'aéroport d'Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, les travaux de contrôle et d'expertise s'effectueront suivant des standards internationaux et des normes internationales, telle la norme américaine ASTM-A653 en vigueur actuellement dans les centres de maintenance à travers les aéroports des Etats-Unis d'Amérique. Cette compagnie de transport est à l'usage exclusif des travailleurs du pétrole et du gaz des champs des hydrocarbures du sud du pays (Hassi Messaoud et



Bombardier Q200.

Hassi R'mel). Les crédits alloués pour l'acquisition de quatre nouveaux Boeings durant les deux prochaines années montrent tout l'intérêt de cette entreprise à garantir le confort et la sécurité de ses passagers, devenus de plus en plus exigeants et intransigeants. Le taux élevé de fréquentation de ces avions, dans la mesure où des centaines de milliers de travailleurs sont transportés, a poussé cette

compagnie aérienne à moderniser sa flotte et ses services, ainsi que ses prestations envers les voyageurs fidélisés, donc sollicitant plus de commodités. En effet, 1,3 milliard de dinars et 17,3 millions de dollars vont servir à améliorer les travaux de maintenance des deux centres localisés au niveau de l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene. Les aspects inhérents à l'hygiène, sécurité et environnement sont

également pris en considération, sachant que les agents spécialisés sont formés dans le sens de la préservation des infrastructures et la protection des voyageurs. Le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a pour principal souci d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs de son secteur en leur offrant toutes les conditions afin de rendre cette compagnie efficace et compétitive. A. A.

HOCINE CHEKIRE, P-DG DE TAL

« Nous allons créer 450 emplois »

Midi Libre : Quelles sont vos impressions après l'inauguration de ces deux centres de maintenance ?

Hocine Chekired : Je ressens un grand honneur et un immense plaisir de voir aujourd'hui ces deux centres de maintenance inaugurés par le ministre. Cela constitue un renforcement supplémentaire des infrastructures de Tassili Airlines (TAL) en lui permettant d'abriter son personnel dans des conditions fonctionnelles, confortables et sécurisées. Ces infrastructures, qui sont dignes d'une grande compagnie aérienne, répondent aux normes et standards internationaux. Nous souhaitons aussi qu'il y ait d'autres infrastructures de ce genre pour garantir le démarrage et le décollage de Tassili Airlines en lui permettant notamment de contribuer au développement du transport national aérien.

Les équipements de maintenance sont-ils acquis et de quels types ?

Il s'agit d'un projet qui a été engagé depuis plus de deux années, vu qu'une compagnie aérienne doit posséder des installations de ce type pour se conformer aux règles internationales en matière de navigation aérienne. Il s'agit en outre pour elle (TAL) d'être partie prenante de l'Iata. D'ailleurs dès la réception et la mise en place des installations, nous inviterons les observateurs et les cadres de l'IATA à les visiter et à nous donner la qualité de membre adhérent à part entière.

Qu'en est-il de la création de postes d'emploi ?

C'est un projet gigantesque qui va regrouper toutes les directions, notamment technique et d'exploitation. Ce qui représente un effectif de 450 personnes environ.



Hocine Chekired.

Quel est le nombre des aéronefs de TAL aujourd'hui ?

Nous avons 27 appareils pour l'instant, toutes catégories confondues. Vous voyez devant vous, ici au centre de maintenance, un avion Bombardier B 400 doté de 75 sièges. Nous avons également programmé l'arrivée de quatre Boeing de 150 sièges chacun. Ils seront réceptionnés l'année prochaine. Nous allons donc les acquérir en 2011. Nous sommes aussi dans le dossier d'appels d'offres pour relancer le reste du programme en matière d'avions grands et moyens porteurs, d'hélicoptères et d'avions agricoles. Le programme est ficelé pour permettre à TAL de redevenir une compagnie nationale qui travaillera en étroite collaboration et concertation avec la compagnie nationale Air Algérie. Et ce dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions d'exploitation et de trans-

port des passagers sur le territoire national. C'est notre objectif majeur. Il s'agit de travailler en synergie avec Air Algérie.

Vos capacités actuelles répondent-elles aux besoins de la clientèle ?

Avec les infrastructures que nous avons inauguré aujourd'hui, cela devrait être suffisant pour nous permettre de prendre notre envol. Bien sûr le programme de développement, ce n'est pas seulement des installations, mais également tout un programme lié au recrutement, formation, qualification et informatisation des structures ainsi que l'organisation et la maîtrise des procédures de fonctionnement. La structure de l'aviation aérienne exige énormément de qualité, de rigueur, de contrôle et de performances ainsi que de la documentation. Nous évoluons dans un environnement international qui est pointilleux. Notre but immédiat est de répondre à toutes ces exigences internationales.

Quel est le montant du budget alloué à la formation ?

Je ne peux pas avancer de chiffre ; mais je peux dire qu'il est extrêmement important dans le domaine notamment de la formation du personnel aérien ; qu'ils soient pilotes, personnel navigant, commercial ou technique comme les ingénieurs et les mécaniciens. La formation pour ce type de population est obligatoire. Par exemple un pilote se doit de faire une qualification tous les six mois. Donc la formation n'est pas seulement orientée vers le personnel commercial ou technique, mais également pour le personnel de l'administration en matière d'organisation et des finances ainsi que des ressources humaines. C'est vrai, il s'agit d'un créneau extrêmement important, donnons nous lui accordons toute l'attention voulue.

Entretien réalisé par Amar Aouimer



NOUVELLE RESTAURATION RAPIDE

Interdite aux végétariens !

Viande hachée, poulet, escalope de dinde... sont les seuls ingrédients tolérés sur la carte de certains nouveaux restaurateurs à Alger. Inutile de commander, en ces lieux, une omelette, un sandwich aux crudités ou au fromage, car vous prendrez le risque de vous faire remettre séchement à votre place et on mettra même en doute votre capacité à déchiffrer une carte ne souffrant pourtant d'aucune ambiguïté.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Les fast-foods, au niveau de certaines localités de la capitale, semblent s'être donné le mot pour adopter la formule idéale leur permettant de remplir au mieux et au plus vite leurs tiroirs-caisses avec un minimum d'investissement. Au moment où chez nos voisins on investit dans le régime diététique d'où toutes les viandes et graisses sont bannies en ouvrant des bars à pâtes, bars à salades... nos restaurateurs n'ont rien trouvé de mieux que de s'octroyer un statut particulier où les non "carnivores" n'ont pas droit de cité. Chez ces nouveaux restaurateurs il n'est pas question de servir un sandwich sans... viande rouge ou blanche. Et lorsque l'on parle de viande n'allez pas imaginer que l'on vous servira de bons steak ou escalopes bien épais, des cuisses ou du blanc de volaille, loin s'en faut puisque de petits bouts ridicules de viande sont déchiquetés sur la plaque chauffante du cuisinier et servent à garnir trois à quatre sandwiches, les miettes de viande seront noyées dans les autres ingrédients et les sauces à base de mayonnaise et ketchup. A ce tarif on peut aisément imaginer le profit tiré par ces gérants et leur refus catégo-



Au royaume des viandes...

rique de servir autre chose que de la supposée "viande".

Nouveaux temples dédiés à la viande

Pour ces nouveaux restaurateurs il n'est nullement question de penser aux petites bourses ou encore aux végétariens, ces derniers n'ont qu'à se rendre dans les gargottes qui sont légion et où on leur servira le classique frites-omelette, frites-fromage ou sandwiches aux crudités. Ici, rien de tout cela, il faut commander de la viande et rien que de la viande, Demandez un sandwich tunisien, pour vous cela ne peut être qu'à base de crudités, eh bien détrompez-vous car aussitôt on vous demandera si votre "tunisien-algérien" vous le voulez à... la viande ou au poulet. Depuis que l'afflux des clients, faisant suite à la rentrée des étudiants et des lycéens a repris de plus belle, ces gérants n'affichent plus sur leurs cartes que viande hachée, poulet ou escalope de dinde, le thon en conserve étant tout juste toléré. Les frites, quant à elles, ne servent qu'à un accompagnement encore plus onéreux. L'objectif clairement affiché de ces gérants est de proposer des sandwiches au prix fort avec un minimum de frais, il est certes plus facile de fourguer au client ce qui ressemble vaguement à une escalope, alors que l'on ne peut pas tricher sur une omelette préparée à base d'oeufs

aujourd'hui cédés à 20 DA, quel profit pourrait-on en tirer ? Le client peut vérifier de visu le nombre d'oeufs utilisés pour son omelette, alors qu'il ne peut strictement rien dire devant les petits bouts de viande perdus dans une sauce grasse et des miettes de salade, tomates et autres oignons.

Grogne des clients contre un menu imposé

Les travailleurs, étudiants et lycéens contraints de se sustenter à midi auprès de ces restaurateurs doivent céder à leur diktat, ou se contenter d'un simple fruit ou d'une tranche de pizza en attendant le repas du soir. Ces restaurateurs en plus d'imposer leurs menus n'assurent aucun confort à leurs clients, lesquels doivent consommer leurs sandwiches debouts. Cela est bien plus rentable pour le restaurateur et permet de servir un maximum de clients, car tout le monde sait que si l'on est assis confortablement on aurait tendance à oublier le temps qui s'écoule et le temps pour ces restaurateurs, c'est de l'argent ! En plus de tout cela, l'hygiène, parfois, laisse sérieusement à désirer : tenues crasseuses, un même torchon pour essuyer tables, vaisselle et mains, tel est l'état des lieux déploré par plusieurs clients.

Y. B.

Ben-Aknoun à l'avant-garde

Plusieurs citoyens, interrogés sur ce nouveau phénomène qui a d'ailleurs tendance à se généraliser, avouent rejeter fermement le diktat imposé par ces nouveaux patrons de la restauration rapide. L'un d'eux nous dira qu'au niveau de la localité de Ben-Aknoun où il travaille, pratiquement l'ensemble des fast-foods se sont ralliés à ces nouvelles pratiques. "Même si je peux m'offrir un sandwich à la viande, ce n'est pas à eux de me l'imposer. Il faut dire surtout que je

ne fais pas du tout confiance à ces restaurateurs. Les cas d'intoxication sont nombreux, tout le monde peut en témoigner. Beaucoup d'entre eux nous servent à manger n'importe quoi, de la viande congelée que l'on fait passer pour de la viande fraîche. De plus les ingrédients utilisés pour la préparation de ces sandwiches, sont dans la plupart des cas, conservés dans des conditions plus que douteuses", nous dira d'un ton rageur un monsieur travaillant à Ben-Aknoun et qui ne décolère pas

face aux pratiques discutables de ces restaurateurs. Au cours d'une virée effectuée par nous mêmes au sein de cette localité décriée, en l'occurrence Ben-Aknoun, nous avons pu constater clairement qu'il n'y a aucune exagération dans les assertions de nos interlocuteurs. En effet, à de rares exceptions, les gérants de ces snacks n'hésitent pas à remballer "grossièrement" les clients qui oseraient s'élever contre cet état de faits. Qui a dit que "le client était roi" ?

Y. B.

AGRESSION CONTRE L'ENVIRONNEMENT

Les plages transformées en décharges

Quelques petites semaines seulement après la clôture de la saison estivale, une dangereuse insalubrité reprend malheureusement, et de nouveau, ses supposés "droits" sur pratiquement l'ensemble des plages du littoral algérois. Nos plages se sont "re"transformées, à une vitesse impressionnante, en décharges à ciel ouvert. Le visiteur, non averti, restera sidéré par le nombre de débris et de déchets qui s'y sont amoncelés en ce laps de temps relativement court. Ces images cauchemardesques, qui ont fini par faire partie de notre triste quotidien, ne choquent même plus, ayant intégré pleinement notre environnement. L'autre phénomène qui gangrène nos plages en saison morte, reste incontestablement le fait qu'elles servent en cette période de répit de refuge aux adorateurs de Bacchus qui s'y réfugient pour y vider force canettes de bière et bouteilles de vin. Beaucoup d'automobilistes y font également des "haltes boissons" face à la Grande Bleue et ne se gênent nullement pour balancer par les vitres de leurs voitures les emballages vides. Les contenants ainsi vidés et abandonnés quotidiennement par les visiteurs des lieux, s'amoncellent jusqu'à atteindre des proportions affolantes. Il faudra ainsi attendre l'ouverture de la prochaine saison estivale pour voir un nettoyage diurne de ces lieux qui seront réinvestis et resouillés dès la nuit tombée par les mêmes personnes.



Les milliers de bouteilles et canettes de boissons alcoolisées vides, laissées sur place ou jetées par les vitres de véhicules, se retrouvent partout sur nos plages et viennent aggraver un peu plus l'aspect du hideux spectacle présenté par les sacs et bouteilles en plastique et autres divers débris. En certains endroits le sable a même fini par disparaître sous l'amas d'immondes. On ne peut plus se leurrer, notre environnement est véritablement en danger, l'incivisme et l'incoscience de certains citoyens contribuent à accentuer la déchéance de notre milieu naturel. La sonnette d'alarme est tirée et il est grand temps que les consciences se réveillent enfin. Sensibiliser déjà les gens à ne pas jeter n'importe où leurs emballages vides ou autres débris peut déjà constituer un premier pas effectué dans notre démarche pour la sauvegarde de notre cadre de vie. Il faut préciser que le phénomène de l'insalubrité sur nos plages touche particulièrement les villes côtières de la capitale à l'instar de Aïn Benian, Zéralda, Staouéli, Bologhine, Alger Plage, etc., mais à vrai dire aucune localité n'y échappe, à plus ou moins grave degré. Un petit tour sur ces lieux, censés représenter le repos pour l'esprit, permettra de constater que les cadavres des canettes de bières et autres boissons alcoolisées recouvrent le sable de façon alarmante. Cette grave agression contre l'environnement concerne chacun d'entre nous. Nul ne peut se prétendre non concerné. Chacun de nous à une petite part de responsabilité dans cette situation dramatique. Les efforts méritoires, déployés par les pouvoirs publics, ne peuvent à eux seuls suffire face au laisser-aller et nombreuses dérives des citoyens totalement inconscients de leur gravissime atteinte à l'environnement. Au train où vont les choses et en l'absence d'un sursaut salutaire de l'ensemble



TIZI-OUZOU

Lancement de 60 projets dans le cadre du PPDR

Inscrits en 2009, soixante programmes de proximité de développement rural intégrés viennent d'être lancés à Tizi-Ouzou. Présentant ces PPDR, jeudi dernier en conseil exécutif de wilaya, le conservateur des forêts a fait état également de l'assainissement de la nomenclature des anciens programmes de développement rural, désignés sous l'appellation de PPDR, par la reprise de la réalisation de 36 projets de ce type remontant aux années 2003 et 2004, et prévus dans le cadre de la sédentarisation des populations rurales, qui avaient connu les affres de l'exode induit par la décennie noire. Relevant la cadence "timide" de la concrétisation de ces programmes destinés à la revitalisation des espaces ruraux, le secrétaire général de wilaya l'a imputé "au manque de compréhension des objectifs assignés à ces programmes, de la part tant de l'administration que des services techniques de la DSA". Cette situation est à l'origine, selon ce responsable, de "l'absence totale de coordination, ainsi que de la mauvaise appréciation ayant présidé à la validation de ces projets, au double échelon communal et de daïra". Nombreux ont été les P/APC, présents à cette rencontre d'évaluation, à demander l'inscription de PPDR, qu'ils perçoivent comme étant la voie idéale de prise en charge des préoccupations des populations rurales, pour venir en appoint aux opérations de développement inscrites au titre des PCD.

L. S.

TIPASA

6^e édition de la fête



des

agrumes

Sous le signe du partenariat inter-filières, en particulier entre les agrumiculteurs et les apiculteurs, la sixième édition de la fête des agrumes de la wilaya de Tipasa s'est ouverte jeudi dernier. Ce partenariat inter-filières est "devenu plus que nécessaire", selon le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture de la wilaya (CAW) du moment que celui-ci permettra de réduire l'utilisation abusive de pesticides par les agrumiculteurs et, par conséquent, atténuer les effets néfastes de ces produits chimiques sur les élevages apicoles. Quelque 300 agrumiculteurs prennent part à cette sixième édition qui consiste en des expositions de différentes variétés d'agrumes ainsi que la présentation de communications sur les nouvelles techniques culturales des agrumes et leur protection contre les différentes maladies qui affectent les vergers, comme la lumineuse des agrumes et la cératite. Selon le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture, la wilaya de Tipasa compte 1.121 agrumiculteurs qui exploitent une superficie totale de 3.725 ha, dont 2.111 en production. La production de l'année 2008 a atteint 680 mille quintaux d'agrumes, toutes variétés confondues, et les prévisions arrê-

AIN DEFLA, AMÉNAGEMENT URBAIN

2010, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Le programme prévoit le lancement de plusieurs opérations qui porteront notamment sur des travaux d'aménagement extérieur, la réalisation de la voirie, l'éclairage public, l'assainissement et l'AEP ainsi que la création d'espaces verts et de jeux pour les enfants.

PAR DORYA BOURNENE

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya a dégagé une enveloppe financière de plus de 2,17 milliards de dinars pour l'aménagement urbain dans la wilaya d'Aïn Defla au titre de l'année 2010. Ce montant, inscrit à l'actif de la première année du second quinquennat 2010-2014, est destiné à financer les travaux d'aménagement, le traitement et la rénovation de 70 sites et lotissements, répartis sur 32 communes de la wilaya, afin d'améliorer le cadre de vie des populations, selon le directeur de l'établissement.

L'amélioration du cadre de vie quotidien sur le plan urbain "constitue actuellement un objectif prioritaire pour les autorités locales", a-t-il signalé. Le programme prévoit le lancement de plusieurs opérations qui porteront notamment sur des tra-



L'amélioration du cadre de vie sur le plan urbain est une des priorités.

vau d'aménagement extérieur, la réalisation de la voirie, l'éclairage public, l'assainissement et l'AEP ainsi que la création d'espaces verts et de jeux pour les enfants. Ce programme ciblera en priorité les tissus urbains nouvellement réalisés ainsi que les regroupements résidentiels insuffisamment aménagés, selon le DUC. Ces travaux seront lancés au cours du mois de février et toucheront quelque 3.330 logements, soit une population de 76.800 habitants. Une autre opération similaire d'un montant de 179 millions de dinars est prévue dans les prochains jours au niveau de six communes exposées aux risques d'inondation, à

savoir Aïn Defla, Khemis Miliana, Miliana, Ben Allel, Sidi Lakhthar et Aïn Toriki, a précisé le même responsable. Une vaste opération portant sur la régularisation des constructions inachevées et illicites ainsi que le règlement du problème relatif à la nature juridique des terrains, sera également entamée au cours de cette année. Il est à signaler que dans le cadre du programme d'amélioration urbaine, la DUC d'Aïn Defla a réalisé, en 2009, des travaux d'aménagement et de réhabilitation de 116 sites d'habitation, dont le coût est estimé à 3,26 milliards de dinars.

D. B.

TENES, EAU DE SOURCE DE AIN BOUCHAKOUR

Les colporteurs pointés du doigt

PAR BENCHERKI OTSMANE

Malgré une couverture satisfaisante des besoins en eau potable des populations de la wilaya, beaucoup de citoyens continuent de consommer l'eau provenant de la source de Aïn-Bouchakour située dans la daïra de Ouled-Fares. La saveur de cette eau de source, reconnaissent la plupart des citoyens, serait plus bonne que celle du robinet qui provient généralement du barrage de Sidi-Yagoub ou celle de l'usine de dessalement d'eau de mer de Mainis. Cependant, pour parer aux risques de MTH (maladies à transmission hydrique) les autorités de la wilaya ont renforcé le dispositif de surveillance et de contrôle sur ce produit vital. Ainsi, selon un arrêté wilayal, l'eau doit être soumise à un contrôle bactériologique, de même les citernes doivent être constamment nettoyées et javellisées. Mais en dehors de ce dispositif, la réalité est tout autre. Attirés par le gain, la plupart des



colporteurs ne se donnent même la peine de vidanger et nettoyer les citernes d'une manière régulière. Ce qui contribue au dépôt de divers déchets organiques au fond de la citerne créant un milieu favorable à la prolifération des bactéries de tout genre. Récemment, toute une famille s'est retrouvée aux urgences de l'hôpital de Ténès souffrant de nau-

sée, de vomissement et de diarrhée. Pour les membres de cette famille, il n'y a aucun doute, c'est l'eau de la source de Aïn-Bouchakour qui est à l'origine. D'ailleurs, de plus en plus de familles mettent en cause la propreté de l'eau de cette source et préfèrent consommer l'eau du robinet, car étant traitée, ou les eaux minérales.

B. O.



CONSTANTINE, RENOUVELLEMENT DU PARC AGRICOLE

LE LEASING, UNE OPTION PRIVILÉGIÉE

Le leasing, ce vocable d'origine anglaise, se traduit littéralement par crédit-bail. Il a été adopté par la politique agricole nationale dans le but de soutenir les agriculteurs dans l'amélioration de la production par l'acquisition de matériels modernes et neufs.

PAR NAIMA DJEKHAR

Dans le cadre de l'acquisition de matériel agricole par leasing, Constantine met à la disposition de la corporation 450 engins entre tracteurs et moissonneuses. Tout agriculteur ayant en exploitation 10 hectares ouvre droit à cette option dont l'appui financier des pouvoirs publics varie entre 25 et 40%. L'ensemble des communes, soit les douze, sont concernées. Plusieurs dossiers sont entre les mains de la commission technique de wilaya en charge de l'application de ce programme qui, désormais, abandonnera le principe des quotas. De ce fait, aucun paysan n'en sera exclu dès lors qu'il répondra aux conditions de l'octroi du prêt bancaire, croit-on savoir auprès des services agricoles de la wilaya.

Le leasing, ce vocable d'origine anglaise, se traduit littéralement par crédit-bail. Il a été adopté par la



Le parc agricole devenu obsolète sera remplacé grâce à la formule de leasing.

politique agricole nationale dans le but de soutenir les agriculteurs dans l'amélioration de la production par l'acquisition de matériels modernes et neufs. Cette expérience initiée dans une première formule, il y a quelques années, n'a pas abouti aux résultats escomptés. A telle enseigne que l'Etat optera pour l'effacement des dettes de beaucoup d'agriculteurs. Le bailleur de fonds, à savoir la Caisse nationale de mutualité agricole (CRMA) qui a donc échoué en tant que société de leasing, a passé le relais à la banque agricole et de développement rural. Le crédit avancé aux bénéficiaires est remboursable sur cinq années.

Constantine espère à travers cette formule renouveler son parc agricole mobile devenu, au fil du temps, vétuste et obsolète. Bon nombre d'incendies survenant pendant la campagne moissons-battages sont imputées à des défaillances techniques et mécaniques relevées sur le matériel utilisé. D'ailleurs, dans cette perspective, 75 tracteurs ont été déjà distribués il y a quelques mois. Le programme du leasing s'inscrit dans le long terme. Par voie de conséquence, il laissera «tout le temps» aux concernés pour mieux penser ce crédit et éluder les décisions hâtives.

N. D.

EL-TARF, CITÉ GUERGOUR

Expertise des habitations en préfabriquées

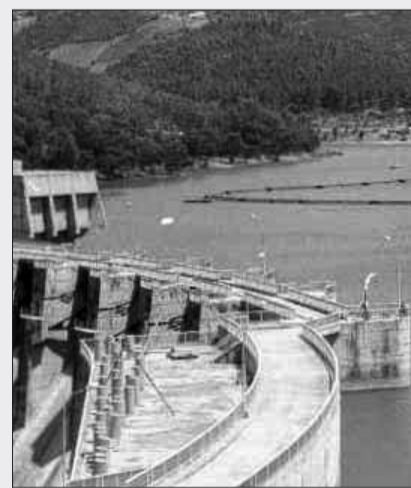
Selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Tarf, les 201 logements préfabriqués de la cité Guergour seront soumis à une expertise approfondie par les services du CTC (Contrôle technique de construction). Ces habitations, réalisées en 1985 pour "répondre à un besoin pressant" en logements dans une région qui venait d'être promue au rang de wilaya, se sont dégradées au fil des années et constituent, désormais, un véritable danger pour leurs locataires.

Quatre logements de cette cité avaient été la proie à des incendies, en 2009, à la suite de courts-circuits électriques, a rappelé le P/APC, affirmant que les familles qui y logeaient ont été "sauvées d'une mort certaine grâce à la rapidité d'intervention des éléments de la Protection civile". De leur côté, les représentants des résidents de la cité des 201 logements, qui soutiennent avoir "frappé en vain à toutes les portes pour qu'une issue heureuse soit trouvée à leur problème", proposent, "à défaut de relogement dans des habitations neuves", de "bénéficier de l'assiette foncière" de cette même cité pour y ériger leurs propres logements. Une suggestion, néanmoins, qui sera "sans doute difficile à satisfaire", selon un autre résident de cette cité, étant donné que le terrain en question connaît des glissements d'où la nécessité de lancer une étude de sol avant d'entamer toute nouvelle construction. Pour le président de l'APC d'El-Tarf, l'expertise du CTC "aidera d'une manière ou d'une autre à solutionner définitivement cet épineux problème".

M. F.

SKIKDA

Plus de 264 millions de m³ d'eau dans les barrages



Selon les services de la Direction de l'hydraulique (DHW), le volume des eaux actuellement stockées dans les barrages de la wilaya de Skikda

représente "plus de 264 millions de m³", soit un peu moins que leur capacité théorique globale. Le barrage de Béni Zid (Collo), qui approvisionne onze centres d'habitations, et celui de Zit El-Anba (Azzaba), qui alimente les communes de Skikda, Azzaba, Djendel, Aïn Cherchar et El-Sebt, sont respectivement remplis à 100 et à 90%. Ces deux ouvrages totalisent, à eux seuls, en ce début d'année, quelque 145 millions de m³, "consécutivement aux récentes précipitations enregistrées dans la région", ont souligné les services de la DHW, relevant que les ouvrages hydrauliques de Zerdaza et de Kenitra emmagasinent respectivement 9.3 millions de m³, soit un taux de remplissage de 50%, et 109.2 millions de m³ (93%). Le barrage de Zerdaza, qui date de 1926, dispose d'une capacité de stockage de 18.6 millions de m³, alimentant les communes de Zerdaza, El-Harrouch, Aïn Bouziane et Mzedj Edchich. Les quatre barrages de la wilaya de Skikda, d'une capacité théorique globale de 317 millions de m³, devraient voir leurs réserves d'eau, au vu des conditions cli-

GUELMA, CONSERVATION DES FORÊTS 20 projets de PPDR à l'étude

PAR HAMID BAALI

La politique de développement du secteur des forêts, résultante des préoccupations centrales et locales, tient compte des grandes orientations données par le Programme de proximité de développement rural intégré (PPDR) et des aspirations des collectivités locales ainsi que de celles des populations des zones rurales et des zones montagneuses. La Conservation des forêts a ciblé la préservation, la protection et la valorisation des ressources humaines, la protection des bassins versants, la protection et le développement des zones montagneuses et l'amélioration de la richesse tant individuelle que collective. Au titre de l'année 2010, 20 projets de PPDR ont été présentés pour étude et validation par le comité technique de wilaya. Les cinq projets lancés au cours des deux derniers trimestres de l'année écoulée ont nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 29.784.077 dinars. Les PPDR ont concerné Mékassa, commune de Bouati-Mahmoud, Taya-Béni Ahmed, commune de Bouhamdane, Oued El-Maleh, commune de Hammam N'Baïls, Ayoun El-Guemh, commune de Oued Zénati et Ayoun Dehane, commune de Bordj Sabath, et 12 entreprises retenues se sont attelées à entreprendre la mobilisation des ressources hydriques, la plantation fruitière et l'amélioration foncière. Les PPDR lancés ont ciblé 2.506 ménages, 58 mechtas, 10 dairas et 17 communes et ont engendré 127 actions collectives, 107 individuelles, 10 mille unités d'élevage et la création de 4.052 emplois temporaires et 715 emplois



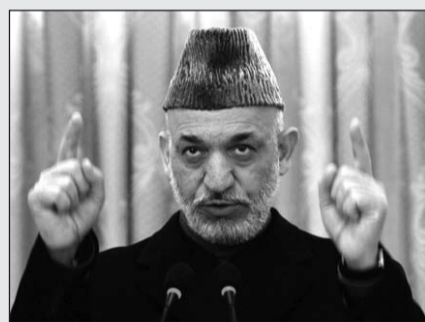
permanents. Une enveloppe dépassant les 1.143 millions de dinars a été allouée par les pouvoirs publics dans le cadre de plusieurs programmes nationaux. Les actions inscrites sont le désenclavement, la construction de salles de classe, de salles de soins, la mobilisation des ressources hydriques, la rénovation des réseaux des eaux usées, l'électrification rurale, la construction de logements ruraux, l'élevage des ovins et bovins, l'apiculture, la plantation arboricole, le traçage et l'aménagement des puits.

Tensions inter religieuses en Malaisie



Une église protestante a été victime de vandalisme en Malaisie, dernière attaque en date visant des lieux de culte chrétiens dans ce pays en proie à une vive controverse quant au droit des non-musulmans d'utiliser le mot "Allah". Les vitres de l'église, située dans la province du sud de Negeri Sembilan, ont été brisées vendredi, a déclaré le porte-parole de l'église Grace Global Prayer. "Je pense que cela fait partie des attaques visant les églises dans ce pays", a-t-il dit, en ajoutant que la police avait ouvert une enquête. Il s'agit de la onzième église à être ainsi visée en Malaisie où l'islam est la religion officielle et dont environ 10% de la population est chrétienne. Les tensions entre chrétiens et musulmans se sont accrues depuis que la justice a autorisé la semaine dernière un journal catholique local, *The Herald*, à appeler "Allah" le Dieu chrétien dans ses éditions en malais, avant de revenir sur sa décision sous la pression.

Le Parlement afghan joue



la fronde

L'Assemblée nationale afghane a rejeté, hier, la majorité des ministres proposés par le président Hamid Karzaï deux semaines après avoir déjà écarté les deux tiers de ses propositions. Les 223 députés présents n'ont approuvé que 7 des 17 portefeuilles ministériels que le président afghan leur avait présentés samedi dernier. Après les 7 ministres approuvés début janvier, le pays a donc désormais 14 ministres sur les 25 que le gouvernement doit compter. Il s'agit d'un nouveau revers pour Hamid Karzaï qui avait déjà vu 14 de ses ministres rejetés en début d'année. Toute la semaine, la Wolesi jirga (chambre basse du Parlement) avait entendu et interrogé chacun des 17 ministres proposés par la présidence samedi dernier. Le président va donc devoir de nouveau revoir la

ACCORD POUR UNE SORTIE DE CRISE EN GUINÉE

L'opposition obtient gain de cause

Un accord de sortie de crise en Guinée a été signé hier à Ouagadougou (Burkina Faso), par le capitaine Camara, le président intérimaire, le général Sékouba Konaté et le médiateur dans la crise guinéenne, le président burkinabè Blaise Compaoré.

PAR NINA SARATI

L'accord prévoit la création d'un "conseil national de transition", la mise en place d'un "gouvernement d'union" dirigé par un "Premier ministre, président du conseil des ministres, issu du Forces vives" (opposition, syndicats et société civile), et l'organisation d'élections dans un délai de six mois.

L'accord prévoit également le maintien "en convalescence" du chef du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD, au pouvoir), le capitaine Moussa Dadis Camara. Le capitaine Moussa Dadis a pris le pouvoir en Guinée après la mort du président Lansana Conté le 23 décembre 2008. Blessé à la tête par balle lors d'une tentative d'assassinat par son aide de camp le 3 décembre à Conakry, il était hospitalisé au Maroc avant de rejoindre inopinément mardi passé Ouagadougou où il termine, pour une durée indéterminée, sa convalescence. "Il prend librement un temps de convalescence tout en restant disponible pour apporter sa contribution aux acteurs de la transition", indique le communiqué publié à l'issue de l'accord.

Plus tôt, le CNDD, au pouvoir depuis le coup d'Etat militaire de décembre 2008, s'est engagé à assurer "la paix et la sécurité" dans le pays.

"Nous tenons à rassurer l'opinion nationale et internationale que la paix dans le pays et la sécurité de la population civile, de leurs biens, notamment ceux des leaders politiques, seront assurées sur toute l'étendue du territoire", a soutenu le ministre chargé de la Sécurité présidentielle, Claude Pivi.

"Le processus de démocratisation amorcé pour une transition apaisée vers une sortie de crise heureuse reste et demeure la pré-



Le capitaine Moussa Dadis Camara.

occupation principale du CNDD", a-t-il ajouté lors d'un message enregistré sur la radio publique guinéenne.

"Nous nous engageons à ce que la démocratisation soit une réalité en Guinée. Pour réussir, nous demandons la contribution et la bonne collaboration de tous les citoyens", a conclu le commandant Pivi.

En outre, un "protocole d'accord sur le dossier guinéen", qui doit décider du sort du capitaine Camara, soit son maintien en exil ou son retour en Guinée, devait être signé hier à Ouagadougou. Le scénario le plus probable étant celui de l'exil, les Etats-Unis et la France notamment préconisant cette solution pour apaiser la Guinée et éviter ainsi l'extension éventuelle de l'instabilité aux pays voisins. Des garanties importantes semblent avoir été accordées aux responsables de la junte comme celle relative à leurs biens. Ces garanties concerneraient la non poursuite des auteurs des massacres du 28 septembre à Conakry qui avaient fait quelque 158 morts parmi des manifestants de l'opposition. Fortement condamnés par la communauté internationale, ces massacres ont été jugés passibles de « crimes contre l'humanité » par une commission d'enquête indépendante de l'ONU. Les responsables de la junte qui s'opposaient aux exigences des Forces Vives craignaient particulièrement d'éven-

tuelles poursuites. Or, retournement de situation, les Forces Vives semblent avoir gagné sur tous les plans. Contre une probable amnistie ? Quoi qu'il en soit, leurs revendications premières concernant notamment la non participation de Dadis Camara et d'autres membres de la junte à l'élection présidentielle et la formation d'un gouvernement de transition qui avaient tout simplement été ignorées par les résultats d'une première médiation survenue avant l'attentat manqué contre Dadis Camara, sont satisfaites. C'est une victoire pour l'opposition guinéenne qui s'est empressée d'ores et déjà de désigner ses candidats pour le poste de Premier ministre qui lui échoit.

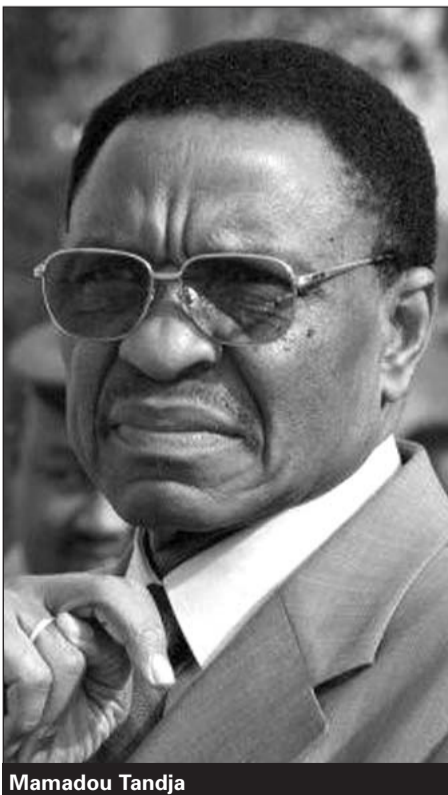
La personnalité et le poids du président intérimaire, le général Sékouba Konaté qui avait mercredi menacé de démissionner si les partisans de Dadis Camara persistaient à exiger son retour au pouvoir, ont dû favoriser vers la sortie de crise négociée depuis novembre par l'Union africaine (UA), la CEDEAO dans le cadre du Groupe international de contact sur la Guinée, avec l'appui de la communauté internationale. Le président de la commission de l'UA, M. Jean Ping a encouragé « les parties guinéennes à persévérer dans leurs efforts en vue du retour rapide à l'ordre constitutionnel ».

N. S.

CONFLIT POLITIQUE AU NIGER

Une feuille de route à négocier

Les protagonistes de la crise politique au Niger ont annoncé, hier, que le médiateur de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), avait dévoilé jeudi après-midi sa "feuille de route". Le Niger est en crise depuis la tenue d'un référendum controversé en août dernier qui avait permis au président au pouvoir depuis 10 ans de rester aux commandes du pays. "Au vue de nos deux propositions, le médiateur nous a soumis un document contenant ses suggestions et nous a demandé de lui faire en retour des propositions écrites d'ici le 26 janvier", a déclaré à la presse Nouhou Arzika, un délégué du pouvoir au dialogue inter-nigérien. M. Arzika, a indiqué que le médiateur de la Cédéao, l'ex-dirigeant nigérien Abdulsalam Abubakar, leur a également notifié un nouveau "face à face" avec l'opposition le 4 février et qu'il "finalisera ses discussions le 8 février". "Nous avons à plancher sur une synthèse du médiateur à partir des propositions des uns et des autres", a affirmé de son côté l'opposant Bazoum Mohamed. « Dans sa synthèse de sortie de crise en 9 points, le médiateur a proposé le



Mamadou Tandja

maintien du président Tandja et un gouvernement de réconciliation nationale conduit par un premier ministre désigné par consensus» a indiqué un membre de l'opposition présent au dialogue inter-nigérien. Le Niger traverse une crise politique depuis plusieurs mois. Fin mai, le président Mamadou Tandja avait dissout le parlement qui s'était opposé à son projet de référendum constitutionnel. Cette consultation, organisée le 4 août, a permis au chef de l'Etat d'obtenir une rallonge de trois ans, après dix ans à la tête du pays, ce qui a provoqué des protestations de l'opposition et de certains pays occidentaux. En vue d'une sortie de crise, un dialogue a été ouvert le 21 décembre entre les protagonistes nigériens sous la médiation de la Cédéao. L'opposition a souhaité une période de transition pour rédiger une nouvelle Constitution et organiser l'élection de nouvelles institutions démocratiques. Mais, le camp présidentiel a proposé "le maintien en l'état" des institutions mises en place sur la base de la nouvelle Constitution "très contestée" mais va "associer l'opposition à la gestion de l'Etat".



ATM MOBILIS

Près de 3 millions de nouveaux abonnés en 2009

L'année 2009 fut une bonne année pour l'opérateur historique ATM Mobilis qui a clôturé son bilan avec plus de dix millions d'abonnés à fin 2009.



Lire en page 13



BLACKBERRY «PRESENTER» AU CES

RIM mise sur la technologie de pointe!

Lire en page 12

UN BUDGET DE 800 MILLIONS DE DA DÉGAGÉ

Un provider propre au secteur de l'Education nationale



Lire en page 13

BLACKBERRY «PRESENTER» AU CES

RIM mise sur la technologie de pointe!

Les nouveautés en téléphonie s'enchaînent au Salon international CES. En effet, l'équipementier RIM profite, lui aussi, de la tenue de ce salon tant attendu par les professionnels et les amateurs des technologies pointues pour présenter son nouveau BlackBerry, baptisé "Presenter".

Il s'agit d'un terminal qui permet aux professionnels de se passer de leur ordinateur portable pour faire une présentation! Grâce à une connexion sans fil, ils peuvent également se déplacer librement au cours de leur exposé (avec une distance entre les appareils pouvant aller jusqu'à 9 mètres). Assez léger, c'est un appareil qui se branche sur un projecteur ou un moniteur et à partir duquel on peut afficher une présentation Microsoft PowerPoint sans fil à partir de son smartphone.

Pour ses caractéristiques techniques, le BlackBerry Presenter affiche 3,4 x 2,4

x 0,9 pouces pour 140g. Il embarque une connexion vidéo par câble : S-Vidéo, VGA, prise micro USB, et Bluetooth version 2.0 + EDR. Il est, par ailleurs, compatible avec la plupart des animations et transitions PowerPoint. D'ailleurs, aucun traitement de fichier supplémentaire n'est nécessaire, les fichiers sont présentés directement, sans pré-traitement sur le PC. Concernant les langues disponibles sont le français, anglais, italien, allemand, et espagnol. Le petit bijou de RIM est commercialisé à partir de 199 dollars.

Caractéristiques techniques :

- Dimensions : 3,4 x 2,4 x 0,9 pouces (8,6 x 6,1 x 2,3 cm) et 140 grammes
- Formats vidéo pris en charge : NTSC, PAL
- Connexion vidéo par câble : S-Vidéo, VGA
- Raccordement électrique : prise micro USB
- Résolutions disponibles : 640x480 (VGA), 800x600 (SVGA), 1024x768 (XGA)
- Bluetooth version 2.0 + EDR, classe 1.5



Le LG GT540, un smartphone Android destiné au public féminin



Le plus grand salon consacré à l'innovation technologique et électronique grand public a eu lieu du 7 au 10 janvier dernier à Las Vegas. Il s'agit de CES (Consumer Electronic Show).

Organisé par la Consumer Electronics Association, le CES a dévoilé de nombreuses nouveautés en électronique mais aussi en téléphonie mobile. Parmi les nouveaux produits déclinés lors de cet événement international, le LG GT540.

En effet, le sud-coréen vient d'officialiser son dernier smartphone. A travers ce lancement, LG compte rattraper en 2010 le retard accusé jusqu'à présent sur le marché Android. Avec un design très raffiné, le LG GT540 laisse supposer qu'il est destiné à un public féminin. Pour ses caractéristiques techniques, c'est un terminal ayant de grandes aptitudes à utiliser les réseaux sociaux. Il serait également capable de lire des

DivX. Le LG GT540 embarque une interface custom Android ressemblant fortement à celle du LG GW620 et dispose d'un capteur 3 megapixels couplé à des fonctions de reconnaissance de visage et tagging, différents thèmes et widgets.

Concernant la mémoire, elle sera extensible via microSD jusqu'à 32Go ce qui permettra de stocker facilement des films ou de la musique. La fonction 3GWay Sync est également présente. Le LG GT540 est équipé, par ailleurs, d'un port jack 3,5mm et compatible au réseau WiFi. Ce nouveau smartphone Android de LG devrait être disponible courant deuxième trimestre 2010 à un prix non encore connu.

DANS SA GUERRE DES BREVETS AVEC NOKIA

Une nouvelle action en justice contre Apple



Le scénario de conflit entre Apple et Nokia se poursuit. Le premier fabricant mondial de téléphones mobiles, a intensifié la guerre des brevets livrée à Apple en déposant une nouvelle plainte contre le groupe américain.

Cette fois-ci, Nokia estime que l'ensemble des produits d'Apple, notamment l'iPhone, et les iPod, serait en violation de droits de propriété intellectuelle déposés. La firme Finlandaise accuse Apple d'avoir violé sept brevets, en ce qui concerne les technologies des interfaces utilisateur, des appareils photos, des antennes et de la gestion de l'autonomie des batteries.

Cette plainte fait suite à deux autres déposées le mois dernier, la première auprès de la Commission américaine du commerce international (ITC), et la seconde auprès d'un tribunal du Delaware dans laquelle Nokia réclame des compensations financières à Apple.

Selon le porte-parole de Nokia, la commission américaine des marchés internationaux rendra son verdict d'ici 30 jours. De leur côté, des analystes interrogés par Reuters estiment qu'une injonction interdisant la vente des produits Apple pourrait être établie, d'ici 2011. Le différend entre les deux groupes concerne potentiellement des centaines de millions de dollars de royalties par an.

ATM MOBILIS

Près de 3 millions de nouveaux abonnés en 2009

L'année 2009 fut une bonne année pour l'opérateur historique ATM Mobilis qui a clôturé son bilan avec plus de dix millions d'abonnés à fin 2009.

L'opérateur a pu rallier à son réseau près de trois millions d'abonnés en seulement douze mois, il a par ailleurs réalisé une belle progression sur les lignes postpayés.

Dans sa dernière sortie, M. Belhamadi, PDG d'Algérie Telecom (dont Mobilis est filiale) avait tracé la feuille de route avec un objectif ambitieux sur l'ensemble des activités du groupe. En effet, le premier responsable d'AT vise d'ici 2013 d'atteindre pas moins de dix huit millions d'abonnés dans le domaine de la téléphonie avec six millions pour le fixe et douze millions pour la téléphonie mobile. Concernant le mobile, il semblerait que l'objectif est réalisable dans la mesure où l'opérateur a réussi à drainer en seulement une année



près de trois millions d'abonnés. Pour rappel, à fin 2008 et début 2009 et après l'achèvement de l'opération d'identification des SIM anonymes exigée par l'ARPT (Autorité de Régulation des

Postes et des Télécommunications), l'opérateur disposait à ce moment là d'un parc d'abonnés de plus de 7.500.000 clients. Aujourd'hui le même parc est passé à plus de dix millions d'abonnés dont 650.000 en postpayés. Seulement sur le Postpayé, Mobilis a enregistré pas moins de 200.000 nouveaux abonnés en 2009, une performance qui conforte la position de l'opérateur historique comme leader sur ce segment. Par ailleurs et concernant l'offre internet de Mobilis en l'occurrence, «mobiConnect» lancée en janvier 2008, qui permettait aux abonnés d'accéder à la toile en toute mobilité avec un forfait mensuel en illimité, l'opérateur a écoulé à fin 2009 pas moins de 40.000 clés, vendues aux clients particuliers et entreprises.

UN BUDGET DE 800 MILLIONS DE DA DÉGAGÉ

Un provider propre au secteur de l'Education nationale

Des négociations sont en cours avec les responsables d'Algérie Télécom en vue de pourvoir le secteur de l'éducation d'un provider qui lui sera propre, a affirmé hier à Constantine, le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid.

Ainsi, un montant de 800 millions de DA a été dégagé pour cette opération qui permettra «l'interconnexion de tous les établissements et institutions de l'éducation du pays à l'Intranet et à l'Internet». Un objectif, selon lui, réalisable dans un délai variant entre 12 et 18 mois au plus.



à partir de 500 da de rechargement, pendant 7 jours !



APPELS ET SMS ILLIMITÉS

24H24

mobilis. et que chacun parle.



Vous n'allez pas en croire vos Yeux ! Envoyez un SMS au 2010 et gagnez



Chaque jour



100 000
DA

Chaque semaine



BMW116

Gros lot



BMW X3

www.djezzy.com



Coût du SMS 70 DA

Karou&Karouf

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA MUSIQUE TARGUIE

Election de «Messas n'Imzad»

Le colloque international sur l'imzad de Tamanrasset s'est achevé, hier, par l'organisation, entre autres, de l'élection de « Messas n'imzad », expression qu'il ne faut pas confondre avec « miss de l'imzad » puisqu'elle signifie en langue targuie « La détentrice de l'imzad ».

PAR LARBI GRAÏNE

Pour autant, le concours qui a permis de sélectionner la meilleure joueuse de l'instrument de musique ancestral a pris en compte, outre la maîtrise de l'art de jouer, le critère de « la beauté authentique targuie ». Institué pour encourager les jeunes filles à jouer de l'imzad, le concours « Messas n'Imzad » s'adresse à toutes les joueuses d'imzad âgées de moins de 25 ans. L'élue de l'année devait du reste recevoir un prix qualifié d'« assez conséquent ». Deux autres concours ont figuré au menu de ce colloque : il s'agit du concours du plus beau chameau et de la plus belle tente. Les prix y afférents ont été aussi décernés hier. Le concours de la tente dénommée localement « Ihan Ed'kayatenid » qui signifie « la plus belle tente avec ses atours », s'il revivifie le mythe de Tin Hinan (étymologiquement celle de la tente), a été organisé autour de l'enceinte de Dar Imzad qui, à l'occasion, a reçu le déploiement de tentes de forme et de fabrication différentes suivant les spécificités de chaque tribu. Le prix du chameau « Amissé Ihoussine youhakahal » (Le plus



beau chameau du jour) a récompensé les trois meilleurs guerriers du Hoggar. La journée a été égayée par la danse de l'épée et le Tindé, chant de femmes sur un roulement de tambour, et l'Isswat, danse des hommes sur des chants de femmes.

Parallèlement à l'élection de la plus belle jeune joueuse d'imzad et à l'organisation des différents concours, les débats scientifiques se sont poursuivis au niveau de l'Université Hadj Moussa Akhamok de Tamanrasset. Pierre Augier, professeur en ethnomusicologie a traité du thème de « l'imzad à l'épreuve de la modernité ». Cyril Isnart de l'Universida

de Evora (Portugal) a abordé la question des « Usages ordinaires du patrimoine culturel ». Quant à Maya Saïdani du CNRPAH (Algérie), elle a présenté une communication sous le titre « Stratégie pour une préservation du patrimoine musical traditionnel algérien et approche pédagogique de son enseignement ».

Toutes les œuvres remises à Dar El Imzad ont été confiées au président de l'APC de Tamanrasset qui s'est engagé à les mettre dans une exposition permanente dans le hall de la mairie.

L. G.

POUR RÉHABILITER UN GENRE CINÉMATOGRAPHIQUE DÉLAISSÉ

Un festival du Court Métrage à Oran

Le Centre Culturel français d'Oran rendra hommage au festival du court métrage de Clermont Ferrand (France). L'hommage se déclinera, bien sûr, sous forme d'une série de projections qui va s'étaler de fin janvier jusqu'à fin mars 2010. Deux séances sont prévues à la cinémathèque d'Oran. Ainsi il sera procédé à la projection des meilleurs courts métrages sélectionnés lors des éditions précédentes du festival français, le jeudi 11 février et le mercredi 24 mars à partir de 15 h. La projection se fera en présence d'un responsable du festival et de M.El hadj Bensalah spécialiste et consultant cinématographique.

Parallèlement une fois par mois au niveau de la salle de spectacle du CCF, il sera procédé à la projection en « ciné doc » d'un documentaire sur un sujet d'actualité ou un fait de société. Ces projections se dérouleront le 23 janvier, le 20 février et le 20 mars à partir de 15 h. Le programme « Ciné goûter » est prévu pour le mardi 19 janvier et le mardi 16 février, toujours à 15h. Il comprend outre un petit goûter à consommer dans la cafétéria du CCF, un rendez-vous pour les enfants un mardi par mois. Les chérubins pourront ainsi découvrir ou redécouvrir un film adapté à leur tempérament. Ils auront aussi droit à un festival du conte le mardi 16 mars à 15h. Une séance exceptionnelle avec un conteur est du reste prévue à leur intention. En



Algérie, le court-métrage peine à s'imposer peut-être parce qu'il n'est pas encore considéré comme un genre noble. Mais certainement le sort qui lui est réservé découle d'un défaut structurel du cinéma algérien qui continue d'endurer l'absence d'un champ cinématographique dont les retombées dépassent le cadre du court-métrage.

Le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand est considéré actuelle-

ment de par le monde comme la plus importante manifestation cinématographique du court métrage. Il vient en seconde position sur le plan de l'importance après le festival de Cannes. Lors de l'édition précédente Clermont Ferrand avait enregistré 137 196 entrées et accueilli plus de 2800 professionnels.

Plus de 1.300 films y avait été inscrits, et cette année, il y en aura autant prévoit-on.

L. G.

THÉÂTRE POUR ENFANTS À CONSTANTINE

Des pièces chaque vendredi et samedi



Les animateurs du théâtre régional de Constantine (TRC) entendent bien faire durer le plaisir des enfants et des adolescents en leur proposant, chaque vendredi et samedi matin, des pièces spécialement concoctées à leur intention, montées sur la base de contes, d'extraits et autres adaptations d'œuvres littéraires et de fiction "soigneusement sélectionnées", selon le responsable de la programmation et de la diffusion du TRC.

NOUVEAU NUMÉRO DE LA REVUE "ETEBYINE"

Elle traite de l'écriture littéraire en Algérie

L'association "El Djahidhya" a publié dernièrement un nouveau numéro de la revue culturelle "Etebyine", 235 pages, comprenant divers articles littéraires et culturels.

Plusieurs sujets de recherche ont été publiés notamment des approches critiques et une étude sur la problématique de l'écriture littéraire en Algérie du point de vue sociologique.

Plusieurs articles figurent dans la revue sur, notamment, les procédés d'écriture et les formes d'écriture ainsi que des lectures critiques d'ouvrages choisis.

VOL DE TABLEAUX EN FRANCE

Il offre 100 mille euros pour récupérer ses toiles



récupérer ses toiles

Un industriel français, propriétaire de 32 tableaux de maîtres dont un Picasso volés fin 2009 dans sa propriété du Var (sud-est de la France), a annoncé hier à l'AFP qu'il offrait "une récompense de 100.000 euros" pour récupérer ses œuvres.

Parmi les œuvres figurent un dessin de Picasso, "La ronde de la paix", signé en 1961, et des œuvres de l'Ecole provençale et de l'Ecole de Paris datant des XIX^e et XX^e siècles signées

PERIODE DE FROID,

Attention aux engelures !

Le froid favorise la propagation des virus, responsable des rhumes, grippe ou autre rhinopharyngite. Il peut aussi provoquer des hypothermies et des engelures. Ces dernières sont très douloureuses.

PAR SORAYA HAKIM

Causes :

L'exposition prolongée au froid peut provoquer des engelures : les zones les plus à risque sont les mains, les pieds, les oreilles et le nez.

Les températures négatives induisent une vasoconstriction des vaisseaux sanguins au niveau des extrémités. Il s'agit d'un phénomène naturel de lutte contre le froid. Mais à long terme, cette contraction des vaisseaux sanguins peut provoquer des engelures des doigts, des orteils, des oreilles, puisque les extrémités ne sont plus suffisamment vascularisées.

À l'extrême, il existe les gelures, mais elles sont très rares, touchant par exemple les alpinistes.

Symptômes :

Les engelures se traduisent par une rougeur, une raideur, une



insensibilité et un œdème : les doigts ou les orteils sont gonflés et ils présentent des rougeurs violacées irrégulièrement réparties, comme des sortes de plaques épaisses, froides et douloureuses. À court terme, elles peuvent se compliquer de fissures, d'ulcérations ou de cloques à l'origine d'une gêne importante.

Les lésions ne sont pas irréversibles, mais parfois la zone atteinte reste très sensible au froid durant un certain temps après l'ex-

position.

Les engelures sont très douloureuses lorsque les extrémités touchées se réchauffent.

Personnes à risque :

Les enfants et les femmes, exposés au froid et à l'humidité, sont plus à risque d'être atteints d'engelure, d'autant plus en présence d'un trouble de la circulation sanguine.

Traitement :

Tout dépend de la zone et de l'étendue de l'engelure. Toutefois,



il n'existe pas vraiment de traitement radical contre l'engelure.

- Bains chauds et froids en alternance, en évitant les températures extrêmes.

- Massages doux à l'alcool camphré.

- Application de pommades grasses.

- Prise de médicaments vasodilatateurs.

Signal d'alerte :

Des doigts qui deviennent blancs et engourdis constituent un

signal d'alerte. Il est grand temps de rejoindre un endroit chaud. La première chose à faire est de réchauffer vos extrémités. Et n'oubliez pas de regarder l'état de vos orteils.

La prévention de l'engelure est essentielle, elle consiste simplement à se protéger en se couvrant chaudement lors de périodes froides et humides. L'autre mesure préventive est de supprimer les vêtements trop serrés, qui ralentissent la circulation sanguine.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 04/2010

N° Opération : NF.5.621.5.262.103.06.01

Intitulé de l'opération : Etude et réalisation d'une cité universitaire capacité 3000 lits + annexes à Laghouat

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'une cité universitaire 3000 lits + annexes à Laghouat selon les lots ci-après :

Désignation du lot	Qualification demandée
Lot n°21 : Bloc administratif	(1) et plus en bâtiment (activité principale)
Lot n°23 : Salle polyvalente	
Lot n°24 : Salle de sport	
Lot n°26 : Bloc douche	

Les entreprises de réalisation intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau d'étude technique architecture Ouadda Aïcha cité Wiam à Laghouat contre paiement d'une somme de 500,00 DA.

L'offre est à présenter sous enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que "soumission à ne pas ouvrir".

"Réalisation lot n°..... à la cité universitaire capacité 3000 lits + annexes à Laghouat" et l'adresse du maître d'ouvrage".

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

Enveloppe de l'offre technique : qui porte la mention offre technique et doit comporter les pièces suivantes :

Copies légalisées de : registre de commerce, qualification, pièce fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôle, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplisse-

ment de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, réceptionné de retrait.

Enveloppe de l'offre financière : qui porte la mention offre financière et doit comporter les pièces suivantes : (cahier des charges concernant l'avis d'appel d'offre, soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).

Le dépôt des offres est fixé à la date du 31/01/2010 à (14 h et 30 m) à la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Laghouat (route Djelfa-Laghouat).

L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires à la date du 31/01/2010 à 15h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

NB. : Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un ou quatre lots.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الشلف

دائرة وادي الفضة

بلدية وادي الفضة

إعلان عن مناقصة وطنية محدودة رقم 2010 / 01

في إطار الخطط البلدية لسنة 2010 يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية وادي الفضة عن فتح مناقصة وطنية محدودة لا تجاوز المشروع التالي : تلبيس وادي الفضة مركز بالحرسانة الزفتية الساخنة - الشطر الثاني - للحصول على المعلومات أو ملف المناقصة على المؤسسات المهنية الترتيب من مقر بلدية وادي الفضة يتم استلام دفتر الشروط مقابل دفع مبلغ مالي قدره خمسة آلاف دينار جزائري (5000.00 دج) غير قابل للإسترجاع. لا تمنح ملفات المناقصة إلا للأشخاص المعتمدة من طرف المفاوضات الراغبة في المشاركة ترسل العروض التقنية والمالية ضمن ظرفين مختلفين (الظرف الأول : العرض التقني - الظرف الثاني : العرض المالي) كلها في ظرف خارجي يكون مقبول ومجهول الهوية ولا يحمل إلا العبارة التالية :

مناقصة وطنية محدودة لمشروع : تلبيس وادي الفضة مركز بالحرسانة الزفتية الساخنة - الشطر الثاني -

لا يفتح

إلى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية وادي الفضة

حدد آخر أجل لإيداع العروض واحد وعشرون (21) يوم ابتداء من أول صدور هذا النص في الجرائد الوطنية اليومية الجهوية أو الجريدة الرسمية لصفحات التعامل العمومي (Bomop) على الساعة العاشرة (10:00 سا) صباحا بمقر بلدية وادي الفضة تبقى المفاوضات المساهمة ملزمة بتعهداتها لمدة 180 يوم ابتداء من تاريخ آخر أجل لإيداع العروض المذكورة أعلاه كما يجب عليها تقديم الوثائق القانونية التالية :

- نسخة مصادق عليها من السجل التجاري (ترقيم جديد)
- نسخة مصادق عليها من صحيفة السوابق العدلية رقم 03 اقل من ثلاثة أشهر للمقاول أو المسير.
- نسخة مصادق عليها من شهادة التأهيل والتصنيف المهنيين الرئيسية في ميدان الأشغال العمومية الدرجة الرابعة (04) فما فوق

- نسخة من القانون الأساسي بالنسبة للأشخاص المعنويين مصادق عليها.
- المدة الزمنية للإجاز (المخطط الإجاز) مع ذكر المدة بالأحرف مضي ومختوم من طرف المفاوضة.
- نسخة من شهادات حسن التنفيذ مصادق عليها مائة لأشغال موضوع الصفقة الصادرة عن مختلف المصالح المتعاقدة مضانة من طرف صاحب المشروع والمصلحة المتعاقدة.

- قائمة الوسائل المادية مع الوثائق التي تبرر وجودها (البطاقات الرمادية/ نسخ مصادق عليها / شهادات تأمين العتاد) باسم المتعهد. بعد قبول العرض يطلب من المتعاقد تقديم البطاقات الرمادية الأصلية.
- قائمة الوسائل البشرية مصادق عليها من طرف صندوق الضمان الإجتماعي CNAS / شهادة النجاح.

- نسخة مصادق عليها من جدول الضرائب اقل من 03 أشهر.
- نسخة مصادق عليها من شهادة أداء المستحقات نحو : CNAS - CASNOS - CACOBAT
- الحاصلات المالية لثلاث سنوات الأخيرة أو نسخ مصادق عليها.
- بالإضافة إلى العرض المالي (حسب دفتر الشروط)

يتم فتح العروض في جلسة علنية طبقا لتعليمات العارضين آخر يوم من أجل المجد لإيداع العروض طبقا للقوانين المتعامل بها وذلك على الساعة الحادي عشر (11:00 سا) صباحا بمقر بلدية وادي الفضة ويؤجل إلى اليوم الموالي في حالة تزامنه مع أيام الجمعة والعطل.

العارضين مدعوين لحضور الجلسة

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Cuisine

Chorba kabyle

Ingrédients :



2 carottes
1 grosse pomme de terre
2 petites courgettes
1 oignon
2 gousses d'ail
6 pilons de poulet
6 petits morceaux d'agneau
De la coriandre fraîche
2 c. à café de cumin moulu
2 c. à café de paprika
1 pincée de thym
2 c. à café d'épices spéciales tadjik ou 1 bouillon cube
Sel

1 c. à soupe d'huile d'olive

1/2 tasse de vermicelle

1 petite boîte de pois-chiches

Préparation :

Couper en petits morceaux l'oignon et le reste de légumes. Dans une cocotte, faites chauffer l'huile d'olive et faire dorer les viandes et les oignons.

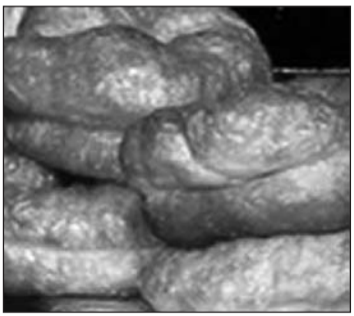
Ajouter le cumin et le paprika, puis la coriandre finement coupée. Quand les viandes sont rousses, ajouter un verre d'eau pour dissoudre les sucs et laisser bouillir. Couvrir d'eau, ajouter les légumes coupés en petits morceaux et toutes les épices.

Saler, couvrir et laisser mijoter à feu doux 1h.

A la fin, ajouter le vermicelle et les pois-chiches. Arrêter le feu après 10 min, c'est prêt.

Cette soupe est à servir avec de la galette levée (tamtunt).

Beignets de semoule kabyles



Ingrédients :

4 œufs

1 paquet de levure

25 g d'amandes en poudre

De la grosse semoule

De l'huile pour friture

1 bol de miel

2 cl d'eau de fleurs d'oranger

Préparation :

Commencer par battre de façon énergique les œufs et la levure pendant au moins 5 minutes.

Ajouter la poudre d'amandes ainsi que la semoule pour avoir une belle pâte à crêpe épaisse. Ensuite prendre à l'aide d'une cuillère en bois des petits paquets de pâte et les verser dans l'huile bien chaude. Egoutter, puis tremper les beignets dans le miel fondu et parfumé selon le goût avec de l'eau de fleurs d'oranger ou de l'essence de

PHYTOTHÉRAPIE

L'argile verte pour soigner un rhume

Extrêmement contagieux, hélas très courant, le rhume s'attrape au contact de personnes ou d'objets infectés. Eternuements, maux de gorge, toux, écoulement nasal, nez bouché, mal de tête, état fébrile et fatigue sont les premiers symptômes du rhume. L'argile verte peut vous aider à soigner un rhume !

Inhaler de l'argile verte pour soigner un rhume :

Versez dans un saladier de l'argile verte diluée dans de l'eau minérale légèrement chauffée, le tout additionné d'une c. à café de jus de citron.

Respirez l'argile pendant 10 minutes quatre fois par jour (8 si le rhume est vraiment handicapant) en plaçant votre visage au-dessus du saladier la tête sous une serviette.

Appliquer un cataplasme :

Appliquez sur les ailes du nez un cataplasme d'argile froide, et sur le front et les tempes une heure plus tard un cataplasme d'argile chaude (réchauffé uniquement dans un bol, sur un radiateur ou une source de chaleur. On ne cuit pas l'argile)

Laver son nez avec de l'argile :

Versez dans un verre ou dans un bol 2 cuillères à café rases d'ar-

gile (5 grammes environ) de l'eau tiède et une cuillère à soupe de gros sel. L'eau tiède peut avantageusement être remplacée par du sérum physiologique.

Mouchez-vous soigneusement après le lavage à l'eau argileuse.

Attention :

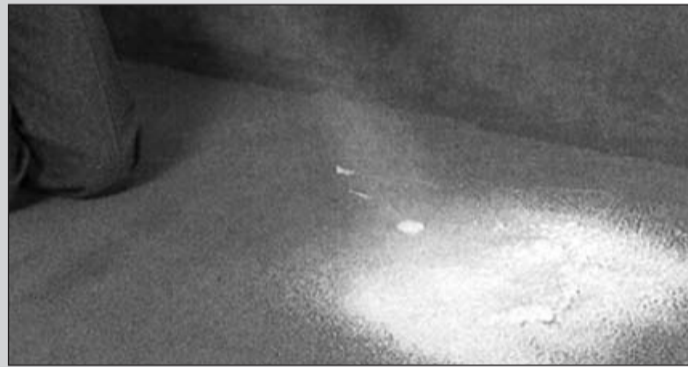
Au-delà de 7 jours de rhume, surtout si les symptômes s'aggravent, consultez !

Un rhume mal soigné peut entraîner des otites, sinusites ou bronchites.



CONSEILS PRATIQUES

Nettoyage de la moquette



Au moins deux fois par semaine, procédez à ce nettoyage en passant l'aspirateur sur la moquette. Ce nettoyage est essentiel pour la durée de vie de votre moquette.

L'aspiration par brosse :

Pendant les deux premiers mois la moquette en laine perd ses excès de matière sous forme de peluche. Il faut alors

nettoyer la moquette en passant l'aspirateur mais sans jamais trop insister. Le passage d'une brosse dure n'est pas recommandé.

Une fois par an nettoyer en profondeur :

L'aspirateur ne pouvant éliminer toutes les poussières, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux à l'aspirateur, pratiquer un nettoyage en profondeur de la moquette

en la shampooinant avec une machine spéciale.

Deux fois par mois :

Pratiquez un nettoyage de la moquette avec un shampooing à sec dans les endroits les plus exposés de la moquette et un shampooing liquide partout ailleurs.

Précautions à prendre avant le nettoyage ou détachage :

- N'utilisez jamais un produit détachant sur la moquette sans faire un essai préalable sur une partie peu visible.

- Il est impératif de vérifier si la couleur de la moquette ne déteint pas ou si les fibres ne sont pas attaquées.

- Surtout ne détachez jamais une moquette poussiéreuse, sous peine d'obtenir des auréoles ou des traînées disgracieuses. Il est impératif de

passer l'aspirateur avant tout détachage.

Éliminer les marques de meubles sur la moquette :

Ces marques sur la moquette laissées par des meubles lourds partiront si vous placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les redressera surtout si vous passez juste après l'aspirateur puis un peigne ou un râtelier en plastique.

Nettoyer une moquette infestée de parasites ou d'acariens :

Neutralisez les parasites en les saupoudrant de bicarbonate de soude. Un quart-d'heure après, passez l'aspirateur. Votre moquette sera comme neuve ! Mais attention, il faut le savoir, ce nettoyage neutralise seulement les acariens.

Astuces

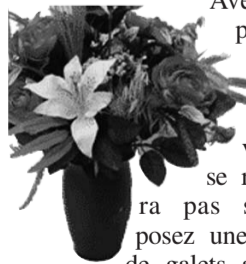
Prolonger la durée de vie des feutres :



grée.

Déposez 2 ou 3 gouttes de vinaigre sur le tampon qui contient l'encre ou bien trempez la pointe du feutre toute une nuit dans de l'eau vinaigrée.

Éviter qu'un vase de fleurs ne se renverse :

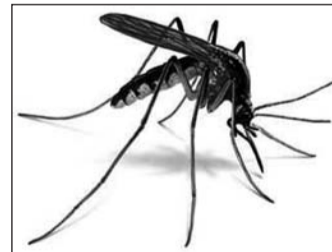


Cela le lestera et le rendra stable. Des billes peuvent également faire l'affaire.

Avec le poids des fleurs, votre vase ne se renversera pas si vous posez une couche de galets au fond.

Chasser les moustiques :

Pour chasser les moustiques de



votre domicile, pulvérisez de l'huile essentielle de lavande sur vos lampes.

Bijoux toujours

brillants :

Si vous déposez un morceau de craie dans votre boîte à



bijoux, ceux-ci ne s'oxyderont pas et garderont leur brillance.

TENNIS

OPEN D'AUSTRALIE Justine Henin retrouve sa place



Après dix-huit mois de retraite sportive, Justine Henin a retrouvé le monde du tennis avec une aisance déconcertante pour intégrer dès son deuxième tournoi la cour des favorites à l'Open d'Australie qui commence demain. "Je me sens à ma place ici", souligne la Wallonne, confortée pour sa reprise par une finale la semaine dernière à Brisbane où, par séquences, on a cru revoir la joueuse qui a vampirisé le circuit pendant des années. Battue seulement au tie-break du set décisif par Kim Clijsters, elle aussi de retour sur le circuit en mars, Henin a donné l'impression qu'elle pouvait, comme sa compatriote victorieuse à l'US Open, frapper un grand coup dès son premier tournoi du Grand Chelem de ce qu'elle appelle sa "deuxième carrière". "Je n'aurais pu espérer mieux comme entrée en matière que Brisbane. C'était magnifique. Exactement ce dont j'avais besoin. Mais c'est encore trop tôt pour me prononcer en termes de résultats", tempère l'ex-numéro 1 mondiale, qui a remporté à Melbourne en 2004 l'un de ses sept titres du Grand Chelem. Pour elle, il s'agit d'abord de se "reconstruire", de "retrouver un équilibre" après une longue pause qui lui a permis "de grandir et d'apprendre beaucoup de choses" sur elle-même.

"Au jour le jour"

"Je n'ai pas d'attentes particulières pour l'Open d'Australie si ce n'est de donner le meilleur de moi-même, d'être audacieuse. Ce n'est pas parce que j'ai joué la finale à Brisbane que je vais changer d'état d'esprit. Je vais y aller petit à petit, vivre au jour le jour", assure-t-elle. Mais il faut croire que le tennis est une prolongation naturelle de l'existence de la Belge qui y a rapidement retrouvé ses repères. La concurrence aussi car Henin est déjà crainte comme la peste à Melbourne, malgré un tableau difficile qui lui fait rencontrer sa compatriote Kirsten Flipkens, avant, peut-être, un deuxième tour choc face à la N.5 mondiale Elena Dementieva. "Je suis impatiente de retrouver mon rang car j'adore gagner, me surpasser", reconnaît-elle en ajoutant: "je n'ai jamais aimé la première semaine en Grand Chelem", habituée qu'elle est de voir plus loin, vers la partie finale d'un tournoi où elle pourrait croiser Clijsters en quarts de finale. "Kim? Vous ne pouvez pas vous empêcher de poser la question. Bien sûr que je suis au courant qu'elle est dans la partie du tableau, mais je ne pense pas à

HAND-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL I DAMES (2^E JOURNÉE)

Le GS Pétrolier toujours en tête



Le GS Pétrolier a battu le HBCF Arzew sur le score de 36-10, à l'issue de la 2^e journée du tournoi play off du Championnat national I dames.

Ainsi le GSP est toujours en tête avec six points suivi du HBC El Biar à la deuxième place du classement général après avoir battu Awzelliguen sur le score de 29-15. Le HHB Saïda arrive à la troisième place au classement général avec trois points en dépit du fait que

cette équipe ait enregistré une défaite face au RIJ Alger avec un point d'écart 18-19. Concernant le Championnat national I dames pour le tournoi play down, le club HBC Gdyl est en tête avec cinq points, lors de cette deuxième journée, après avoir enregistré un nul face au NRF Biskra (21-21), il est suivi de l'OJS Constantine, lequel a battu l'ASUC Oran sur le score de 20-19, il partage ainsi la deuxième place avec le NRF Biskra au classement général avec quatre points. Le troisième et dernier match de cette journée a vu le CS M-Mammeri s'incliner face au EHB Laghouat sur le score de 26-33.

S. B.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL (3^E JOURNÉE)

LE CSM CONSTANTINE BATTU PAR LE NB STAOUELI



La troisième journée du championnat de la deuxième phase de la Superdivision de basket-ball (play off et play down, disputée vendredi dernier, a été favorable au club du NB Staouéli du groupe A qui a battu le CSM Constantine sur le score de 77 à 71. Grâce à cette victoire, le NBS remonte à la deuxième place du classement général avec 6 points, mais le GS Pétrolier est toujours à la tête de son groupe. La surprise de cette troisième journée est venue de L'USMM

Hadjout qui a battu le WB Aïn-Bénian sur le score de 81 à 67. Hadjout se classe à la deuxième place avec cinq points.

S. B.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Groupe A
NB Staoueli - CSM Constantine 77-71

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	2
-- NB Staoueli	6	3
3. WA Boufarik	5	2
-- CRB Dar Beïda		5
2		
5. ASPTT Alger	4	2
6. CSM Constantine	3	3
7. TB Elida	2	2
-- NA Hussein-Dey	2	2

Groupe B
UMM Hadjout - WB Aïn-Bénian 81-67

Classement	Pts	J
1. CRM Birkhadem	6	2
2. O Bétra	5	2
-- USMM Hadjout	5	3
4. WB Aïn-Bénian	3	1
5. COB Oran	2	1

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Play off

GS Pétrolier - HBCF Arzew	36 - 10
HB Saïda - RIJ Alger	18 - 19
JS Awzelliguen - HBC El Biar	15 - 29

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	6	2
2. HBC El Biar	4	2
3. HB Saïda	3	2
4. RIJ Alger	2	2
- HCF Arzew	2	2
6. JS Awzelliguen	1	2

Play down

NRF Biskra - HBC Gdyl	21 - 21
EHB Laghouat - CS M-Mammeri	33 - 26
ASUC Oran - OJS Constantine	19 - 20

Classement	Pts	J
1. HBC Gdyl	5	2
2. OJS Constantine	4	2
- NRF Biskra	4	2
4. EHB Laghouat	3	2
5. CS M-Mammeri	2	2
6. ASUC Oran	0	2

CAN-2010

Ultime stage pour les sélections nationales

Les sélections nationales algériennes (messieurs et dames) de handball effectueront un dernier stage de préparation en France avant le prochain Championnat d'Afrique des nations-2010, prévu du 10 au 22 février prochain en Egypte. Chez les hommes, le sept algérien sera en regroupement permanent jusqu'à son départ pour l'Egypte. La 1^{ère} étape de la préparation a débuté vendredi passé à Staoueli jusqu'au 19 janvier avant de rallier la ville française de Chartres (90 km de Paris) pour poursuivre sa préparation jusqu'au 3 février.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A, 9^E JOURNÉE

Le NR BB Arreridj en tête du classement

La 9^e et dernière journée du Championnat national de volley-ball messieurs, disputée le week-end dernier, a été marquée par la victoire du NR BB Arreridj face à Olympique de Médéa sur le score de 3-1. A l'issue de cette victoire, le NR BB Arreridj se retrouve en tête du classement avec 17 points. Par contre, l'ES Sétif a perdu face à l'USM Blida sur le score de 0-3. Malgré cette défaite, elle occupe toujours la deuxième place du classement général avec 16 points. Le GS Pétrolier a battu très largement l'ES Bethioua sur le score de 3-0, tandis que le WO Rouiba s'est incliné face au PO Chlef (0-3).

S. B.

RÉSULTATS

NR BB Arreridj - O Médéa	3-1
ES Bethioua - GS Pétrolier	0-3
USM Blida - ES Sétif	3-0
RC M'Sila - MB Béjaïa	0-3
WO Rouiba - PO Chlef	0-3

Classement	Pts	J
1. NR BB Arreridj	17	9
2. Etoile de Sétif	16	9
- GS Pétrolier	16	9
- USM Blida	16	9
5. MB Béjaïa	14	9
6. ES Bethioua	13	9
- PO Chlef	13	9
8. O Médéa	11	9
9. RC M'Sila	10	9
10. WO Rouiba	9	9

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE D II (18^E JOURNÉE)

L'ESM ET LE MCS RATENT LEUR SORTIE

Le championnat national de football de division II a repris ses droits vendredi dernier après une longue trêve hivernale. Toutes les équipes étaient au rendez-vous de la 18^e journée, première de la phase retour.

PAR MOURAD SALHI

La reprise n'a été favorable ni pour le leader l'ES Mostaganem ni pour son poursuivant immédiat, le MC Saïda. La concurrence s'annonce donc très rude entre les équipes, d'autant plus qu'un seul ticket est en jeu pour l'accession en division I. Donc, les équipes devront mettre le paquet lors de cette phase qui sera certainement décisive.

Le leader perd du terrain

Le leader de la phase aller, en l'occurrence l'ES Mostaganem, a effectué un déplacement périlleux chez son voisin, l'ASM Oran. La journée de vendredi a été défavorable aux visiteurs qui démarrent mal dans cette deuxième étape de la compétition. L'ASM Oran, malgré l'absence de plus de dix joueurs, dont cinq ont été transférés lors du mercato, n'a pas cédé son bien facilement à l'Espérance qui rate son entame sur un score de trois buts à deux, dont deux marqués sur penalty en deuxième partie. L'ouverture du score a été l'œuvre de Chache à la septième minute de la seconde mi-temps; trois minutes plus tard, son camarade Mebarki inscrit le deuxième but. Il a fallu attendre la 65^e minute pour voir l'équipe visiteuse marquer par Touala; mais les choses se sont compliquées pour cette équipe de Mostaganem lorsque Chache, l'auteur du premier but, inscrit le troisième but pour son équipe. Malgré cela, les visiteurs ne baissent pas les bras puisque Ferrahi à la 92^e minute (soit deux minutes de temps additionnel) offre un deuxième but pour son équipe.

Le MC Saïda épinglé par l'USMM Hadjout

L'entame de cette deuxième phase était aussi défavorable pour le poursuivant immédiat qui a été lui aussi devant un test difficile à



Les ténors de la D II peinent en ce début de phase retour.

Hadjout. Le MC Saïda classé à la deuxième place du classement général à deux points seulement du leader a été épinglé par les locaux à leur tableau de chasse, améliorant de ce fait leur position au classement. L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Sahoui à la 92^e minute de jeu. Les visiteurs étaient sur le point de revenir avec un nul, mais les choses ont changé dans le temps additionnel par un but mortel qui a ruiné l'espoir des hommes de Saïd Hammouche.

Bonne opération du PAC hors de ses bases

Par contre, la journée de vendredi était beaucoup plus favorable pour le Paradou AC qui a réalisé une bonne affaire en revenant avec un point de la capitale des Bibans, Biskra. La rencontre s'est terminée sur un score vierge. Ce score sera beaucoup plus bénéfique pour les visiteurs qui ne comptent que deux points de retards sur le leader et un point seulement sur le Mouloudia de Saïda, avec 33 points.

Le Paradou reste selon les analyses des techniciens, un des candidats à l'accession. Ce club n'a pas quitté le sillage du leader depuis pratiquement l'entame de la compétition.

Les Constantinois reviennent en force

Après la surprenante défaite concédée lors de la phase aller devant le WR Benthalha sur le score de deux buts à zéro, le CSC a montré un tout autre visage face au SA Mohammadia. Les Constantinois étaient dans l'obligation de remporter cette rencontre pour jouer l'accession qui devient de plus en plus très compliquée pour certaines équipes qui se rassemblent en haut du

tableau. L'unique but de la rencontre a été marqué par Meziane à quelques minutes de la fin de la rencontre. Après ce résultat, le CSC occupe seul la quatrième place avec trois longueurs de retard sur l'ES Mostaganem.

Le MO Bejaia la tête toujours dans l'eau

L'USM Bel-Abbes, qui s'est déplacé à Bejaia, a raté bêtement la rencontre devant le MO de Bejaia qui n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau. Les locaux ont raté une bonne opportunité pour s'approcher du fauteuil de leader.

L'ouverture du score était l'œuvre des Mouloudéens, par Melika à la 57^e minute, avant que les visiteurs ne les rejoignent au score une minute plus tard par Koule. Après les résultats de cette première journée de la phase retour, les Bel-Abessiens partagent la cinquième place, avec 27 points avec l'ASM Oran.

Les Vert et Blanc ne perdent pas espoir

Contrairement à ce qui a été dit avant, le RC Kouba n'est pas complètement éliminé de la course à l'accession. L'entame de cette deuxième phase a été bénéfique pour ce club qui s'est imposé devant l'OM Arzew sur le score de trois buts à zéro. Le premier but a été marqué par Hanifi à la 32^e alors que son camarade Amokrane ajoute le deuxième à la 77^e minute et le troisième a été inscrit à la 85^e minute, soit à cinq petites minutes du coup de sifflet de la fin de la rencontre.

Ce résultat a permis à cette équipe de partager la 10^e place avec 24 points, en compagnie de l'AB Merouana. Donc, l'espoir subsiste pour cette formation; il reste encore 17 journées et avec un total de 58 points en jeu, ce résultat pourrait être un nouveau départ pour la suite de la compétition.

M. S.

CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

Le Bayern Munich dédommage une poétesse plagiée par Rummenigge



Le Bayern Munich a accepté de verser 1.000 euros de dédommagement à une poétesse allemande dont un texte avait été utilisé par Karl-Heinz Rummenigge pour rendre hommage à Franz Beckenbauer fin novembre, a indiqué l'avocat de la jeune femme au quotidien *Bild* hier. Anette Pfeiffer-Klärle avait porté plainte contre le Bayern Munich pour plagiat. "Les deux parties ont trouvé un accord à l'amiable, il ne manque plus que les signatures et Mme Pfeiffer-Klärle va recevoir 1.000 euros", a expliqué l'avocat.

Lors de l'assemblée générale annuelle du Bayern le 27 novembre, Rummenigge avait rendu hommage à Beckenbauer, qui quittait ses fonctions de président du conseil de surveillance du club le plus titré du football pour en devenir président d'honneur. L'ancien international allemand, président du Bayern, avait lu à cette occasion un poème intitulé "Merci Franz" qui lui avait valu quelques quolibets pour sa naïveté avec des strophes comme "Je te remercie, je te remercie beaucoup" ou encore "Je te remercie, je te remercie infiniment, je ne sais pas ce que je peux dire de plus". Ce texte avait été tiré du site internet d'Anette Pfeiffer-Klärle (www.apk-gedichte.de), qui facture entre 20 et 100 euros des poèmes personnalisés pour toutes sortes de circonstances.

SCHALKE 04

Magath aurait bien voulu céder Kuranyi

L'entraîneur de Schalke 04, Felix Magath, aurait bien voulu céder son buteur Kevin Kuranyi lors du mercato hivernal pour éponger les énormes dettes du club du bassin de la Ruhr, mais l'attaquant allemand a refusé l'offre d'une équipe anglaise. "J'étais parvenu à un accord avec un club, mais Kevin a décidé qu'il voulait atteindre quelque chose sportivement avec nous cette saison", a expliqué vendredi soir Magath qui occupe également les fonctions de manager général. Kuranyi, entré en décembre dans le cercle fermé des joueurs ayant inscrit 100 buts en Bundesliga, dont huit cette saison, arrive en fin de contrat en juin.

Un club, Sunderland (1^{re} div. anglaise) selon la presse allemande d'hier, était prêt à déboursier plus de quatre millions d'euros pour s'attacher les services du joueur de 27 ans. "En même temps, je ne suis pas mécontent qu'il ait refusé, car nous aurons bien besoin de lui lors de la phase retour", a souligné Magath.

Le technicien allemand, sacré champion la saison dernière avec Wolfsburg, a rappelé que la situation financière de son club, 3^e à deux points du Bayern Munich avant les rencontres de samedi et dimanche de la 18^e journée, restait précaire. Le départ de Kuranyi, l'un des plus gros salaires de l'équipe, aurait apporté une belle bouffée d'oxygène, alors que l'endettement du club de Gelsenkirchen est estimé à plus de 130 millions d'euros. Dans sa quête de fonds et d'économies, Schalke 04 a prêté le

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

CS Constantine - SA Mohammadia	1-0
USMM Hadjout - MC Saïda	1-0
ASM Oran - ES Mostaganem	3-2
USM Sétif - WR Benthalha	1-0
MO Bejaia - USM Bel-Abbes	1-1
CR Témouchent - JSM Skikda	2-1
US Biskra - Paradou AC	0-0
AB Merouana - MO Constantine	3-1
RC Kouba - OM Arzew	3-0

Classement	Pts	J
1. ES Mostaganem	33	18
2. MC Saïda	31	18
3. Paradou AC	31	18
4. CS Constantine	30	18
5. ASM Oran	27	18
6. USM Bel-Abbes	27	18
7. US Biskra	26	18
8. MO Constantine	26	18
9. CR Témouchent	26	18
10. AB Merouana	24	18
11. RC Kouba	24	18
12. SA Mohammadia	22	18
13. WR Benthalha	22	18
14. USMM Hadjout	21	18
15. USM Sétif	20	18
16. OM Arzew	19	18
17. JSM Skikda	19	18
18. MO Bejaia	13	18

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

CENTRE NATIONAL DE CONTROLE ET DE CERTIFICATION DES
SEMENCES ET PLANTS

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/CNCC/2010

Le Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants (CNCC), lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de la réalisation d'un serre d'indexage à Alger.

Seules les entreprises disposant d'un certificat de qualification de la catégorie 3 plus, ayant une expérience avérée dans la réalisation de serres conditionnées et offrant une garantie minimale de deux ans pour le fonctionnement de la serre, peuvent soumissionner. Ces entreprises peuvent retirer le dossier de l'appel d'offre auprès du :

Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants sis au 06 bis, rue des frères Ouaddek, El Harrach-Alger, contre le paiement d'une somme de **trois mille (3.000) dinars**, à verser au compte Trésor domicilié à la trésorerie principale d'Alger.

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 02-250 du 24 juillet 2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les offres accompagnées des documents suivants :

Offre technique : Elle doit comprendre :

- * La déclaration à souscrire, remplie, datée et signée (selon le modèle joint),
- * Le cahier des charges dûment rempli, paraphé, signé et daté,
- * Le statut de l'entreprise,
- * Les références professionnelles dans le domaine des serres spécifiques,
- * La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnée des pièces justificatives suivantes : titre de propriété, facture d'achat ou contrat de location notarié.
- * La liste des moyens humains,
- * La référence bancaire (Attestation de solvabilité auprès de la banque),
- * Un extrait de rôle (original) datant de moins de trois (03) mois précisant la nature des cotisations (TAP, IRG, et TVA),
- * L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH (photocopies légalisées),
- * Le planning des travaux,
- * Les délais de réalisation,
- * L'extrait du casier judiciaire n° 03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société,
- * Le registre de commerce (photocopie légalisée),
- * Le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie 03 et plus,
- * Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années, certifiés par un commissaire au compte et visés par les services des impôts,
- * Les numéros d'identification fiscale et statistique (NIF et NIS),
- * La copie de la quittance d'achat du cahier des charges. Elle doit être agrafée de façon visible sur le cahier des charges,
- * L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales (à défaut de cette pièce toute offre est rejetée),
- * La déclaration de probité dûment remplie, signée et légalisée (selon modèle joint).

Offre financière :

- * La soumission, datée et signée,
- * Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé,
- * Détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé,

doivent être déposées au CNCC, sous doubles enveloppes fermées et anonymes.

L'enveloppe extérieure portant la mention apparente :

**Appel d'offre National Restreint n° 01/ CNCC/2010
CENTRE NATIONAL DE CONTROLE ET DE CERTIFICATION
DES SEMENCES ET PLANTS
"REALISATION D'UNE SERRE D'INDEXAGE"
(WILAYA D'ALGER)**

A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée le 9 mars 2010 avant 14 heures, l'ouverture des plis aura lieu le même jour, à 14 heures. Les soumissionnaires resteront engagés par les offres pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture publique des plis, au siège du CNCC au 6 bis, rue des frères Ouaddek, El-Harrach, Alger

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE DE DOUERA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03/2009

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé par la Direction de l'Etablissement Hospitalier spécialisé de Douera pour **Travaux de réalisation d'un bloc opératoire COB**.

Les fournisseurs intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **"BUREAU DE L'ORDRE"** de l'Etablissement contre paiement d'une somme de 2000,00 DA représentant les frais de la documentation.

Le dossier de soumission doit comprendre deux (02) offres distinctes : une offre technique et une offre financière comme suit :

L'offre technique :

- La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint
- Copie conforme à l'original du registre de commerce
- Copie du statut de l'entreprise de la SARL, ou de la société par action, ou EURL ETC...
- Copie légalisée de l'identification fiscale
- Attestation de solvabilité bancaire ou relevé bancaire
- Liste des moyens humains de l'entreprise avec les C.V, diplômes et attestation de la sécurité sociale
- Liste des moyens spécifiques à l'activité (moyens de transport, d'emmagasinage frigorifique avec pièces justificatives (cartes grises et facture d'achat + contrat de location).
- Attestation légalisée de mise à jour délivrée par la CASNOS
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cas de dettes (copie légalisée)
- 01 Casier judiciaire en cours de validité
- Attestations d'exécution des prestations similaires
- Mise à jour CNASAT (copie légalisée)
- Bilans fiscaux des trois dernières années visés par les impôts
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire
- Récépissé de paiement des frais de retrait de cahier des charges
- Copie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux.

L'offre technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre.

Toutes les copies devront être certifiées conformes (légalisées) à l'original

L'offre financière :

- La Soumission (selon modèle ci-joint).
- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)
- Le Bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le Devis quantitatif et estimatif dûment signé par le soumissionnaire.

L'ensemble des deux enveloppes doit être remis et déposé directement dans une même enveloppe extérieure. Cette enveloppe extérieure devra être anonyme, remise sous doubles plis et porter la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national restreint N° 03/2009
- soumission à ne pas ouvrir-
**Travaux de réalisation d'un bloc opératoire COB à
l'Etablissement hospitalier spécialisé de Douéra - ALGER.**

La date de dépôt des offres est fixée pour le 07 février 2010 à 12h00

La séance d'ouverture des offres techniques se fera en présence des soumissionnaires et se tiendra le même jour à 14h00.

PROGRAMME TÉLÉ

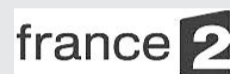


10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Long métrage d'animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
18h45 : Saâ Riadia
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : émission
22h00 : Résumé de la CAN 2010
22h30 : Film

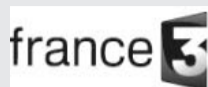


10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
12:00 Météo
12:04 Attention à la marche !
13:00 Le journal
13:15 Du côté de chez vous
13:20 Météo
13:25 Walker, Texas Ranger
14:15 Life
15:10 Monk
16:00 New York, unité spéciale
17:00 Les Experts
17:55 Combien ça coûte, l'hebdo
18:50 Sept à huit
19:50 Tous les marchés du monde
19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo

20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Déjà vu
23:05 Les Experts



08:45 Islam
09:15 A bible ouverte
09:30 Orthodoxie
10:00 Présence protestante
10:30 Le jour du Seigneur
11:00 Messe
11:50 C'est aussi de l'info
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:10 Vivement dimanche
15:55 Rugby
17:55 Stade 2
18:50 Point route
18:55 Vivement dimanche prochain
20:00 Journal
20:33 Météo
20:35 Le pacte des loups
23:00 Faites entrer l'accusé



09:00 Bunny Tonic
10:55 C'est pas sorcier
11:20 Expression directe
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
11:55 Le 12/13
12:00 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Faits divers, le mag
14:30 Côté maison
14:55 Keno
15:00 En course sur France 3
15:20 D.O.S.
16:05 Chabada
17:10 Des chiffres et des lettres
17:55 Questions pour un super champion
18:50 19/20 Edition nationale
18:55 Edition régionale et locale
18:58 Météo
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Soir 3
22:35 7 à voir
23:40 Tout le sport



19:00 Arte journal
19:15 Arcadi Volodos au Musikverein de Vienne
20:00 Karambolage
20:10 La couleur et la lumière
20:40 Thema
20:41 Razzia sur la chnouf

22:25 Rio de Janeiro



09:30 M6 kid
11:55 Turbo
13:10 Sport 6
13:15 Météo
13:20 Le convoi de l'extrême
14:20 Kevin Hill
15:50 Kevin Hill
17:30 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:40 Capital
22:50 Enquête exclusive



08H30 Little Einsteins
10H00 Le père de la mariée 2
12H00 NESS... NESSMA
13H30 NON SOLO MODA
14H00 CATCH
15H00 Envoyé spécial / Maghreb (Rediffusion)

16H00 Ness... NESSMA (Rediffusion)
17H30 Little Einsteins
18H00 Ness EL CAN - N° 8 (Rediffusion)
20H00 Ness... NESSMA (Rediffusion)
21H30 Ness EL CAN - N° 9 - LIVE
23H30 Match de Foot-ball



09:15 Alien Bazar
09:45 Alien Bazar
10:20 Disney Break
11:20 American Dad
11:45 American Dad
12:10 American Dad
12:35 American Dad
13:00 American Dad
13:25 American Dad
13:50 Les arnaqueurs V.I.P
16:35 Tellement vrai
18:05 La vie d'aujourd'hui
19:35 Friends
20:00 Friends
20:35 Le bison (et sa voisine Dorine)
22:20 Vidocq



LA SELECTION DU JOUR



Deja vu

20h45



Golberg (Denny).

Réalisateur : Tony Scott. Avec : Denzel Washington (Doug Carlin), Paula Patton (Claire Kuchever), Val Kilmer (L'agent Prywarra), Jim Caviezel (Carroll Derstadt), Adam

Alors qu'il enquête sur l'explosion d'une bombe sur un ferry à la Nouvelle Orléans, l'agent Doug Carlin se voit enrôler au sein d'une nouvelle cellule du FBI. Celle-ci dispose d'un appareil gouvernemental top secret permettant d'ouvrir une «fenêtre sur le temps», pour retrouver des preuves nécessaires à l'arrestation d'importants criminels. Cette fenêtre permet d'observer des événements s'étant déroulés quatre jours, six heures et quelques minutes auparavant...



Le pacte des loups

20h35



Réalisateur : Christophe Gans. Avec : Samuel Le Bihan (Grégoire de Fronsac), Mark Dacascos (Mani).

En 1766, une bête mystérieuse sévit dans les montagnes du Gévaudan et fait de nombreuses victimes, sans que quiconque puisse l'identifier ou la tuer. Les gens ont peur. C'est un monstre surgi de l'enfer ou une punition de Dieu. L'affaire prend rapidement une dimension nationale et porte atteinte à l'autorité du roi. Le chevalier Grégoire de Fronsac, naturaliste de surcroît, est alors envoyé dans la région du Gévaudan pour dresser le portrait de la bête. Bel esprit, frivole et rationnel, il est accompagné de l'étrange et taciturne Mani, un Indien de la tribu des Mohawks...



Razzia sur la chnouf

20h41



Réalisateur : Henri Decoin. Avec : Lino Ventura (Le Catalan), Jean Gabin (Henri Ferré, dit «Le Nantais»).

Se disant envoyé par un caïd new-yorkais de la drogue, Henri le Nantais prend contact à Paris avec Paul Liski, le caïd local. Henri se voit confier la reprise en main de tout le marché et, de ce fait, il réorganise de fond en comble le circuit. Certains intermédiaires sont liquidés ou mis au pas, comme Birot, le chimiste, et sa femme Solange, préparateurs de chnouf. En fait, Henri est un policier infiltré dans le réseau des trafiquants pour mieux le démanteler. Et un jour, il manque d'être reconnu. Mais son sévère passage à tabac lors d'une rafle de la police le réhabilite aux yeux des tueurs de Liski, Bibi et le



Le Bison (et sa voisine Dorine)

20h35



Réalisateur : Isabelle Nanty.

Louis Le Bison, quarante ans, vient d'emménager dans un appartement des quartiers chics de Paris. Aimant le calme, il voit ses matinées écourtées par le bruit de l'aspirateur de Dorine, sa voisine de palier, mais aussi gardienne de l'immeuble. Chez elle, l'ambiance est bien plus agitée. Enceinte, la concierge vient de se faire quitter par son mari Joël. Elle s'occupe tant bien que mal de ses quatre enfants turbulents et tente de garder le moral...



Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Suicide par pendaison à Chelghoum Laid

Le corps sans vie de B.A., à peine âgé de 20 ans, a été découvert pendu à l'aide d'une ceinture en plastique en son domicile, sis à la cité Mostafa-Benboulaïd de Chelghoum Laid, avant-hier aux environs de 22 Heures. Alertés par les citoyens, les éléments de la

Protection civile, accompagnés par les services de sécurité ont transporté le corps du défunt à la morgue de l'hôpital de la même ville tandis qu'une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes exactes de ce drame qui a mis en émoi tout le voisinage.

Une bande de malfaiteurs arrêtée à Médéa

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Seghouane (Médéa) ont procédé récemment à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de trois personnes (B.H., D.K. et H.M.) pour usurpation de fonction. Ces derniers se faisaient passer pour de hauts cadres du ministère de

l'Agriculture et visaient essentiellement des paisibles fellahs, leur promettant des crédits dans le cadre du FNRDA contre une somme d'argent. Les trois mis en cause ont été présentés lundi dernier devant le magistrat instructeur près le tribunal de Ain-Boucif et placés sous mandat de dépôt.

Une voiture prend feu devant une mosquée à Souk-Ahras

Vendredi passé et sous une pluie diluvienne, une vieille voiture a pris feu à quelques mètres de la mosquée de la cité Annasr à l'est de la ville de Souk-Ahras à quelques minutes de la sortie des fidèles de la prière hebdomadaire. L'absence d'extincteur, l'état du véhicule et la densité du feu ont empêché les présents à circonscrire cet incendie qui a complètement détruit le véhicule. Selon des témoignages recueillis sur place, une étincelle serait à l'origine de ce sinistre. Heureusement que l'engin n'a pas explosé. Cependant, quelques questions s'imposent : comment des véhicules dans un tel état puissent-ils rouler sans être munis au moins d'extincteur ? Et comment de tels véhicules, à l'image d'une Peugeot 404 (utilisée comme taxi) qui date de 1966 et qui ressemble à un tas de ferraille, ont-ils échappé au contrôle technique ? Mardi dernier, un véhicule de marque Renault 25 avait percuté le véhicule de la radio régionale de Souk-Ahras lors de la visite de travail qui a conduit le wali à Merahna, le chauffeur



avait avoué que les freins de sa voiture n'étaient pas en bon état bien qu'il possédât la fiche du contrôle technique. La semaine dernière, un fourgon de transport de voyageurs avait fini dans un ravin entre Jhifa et Zaarouria après avoir perdu ses freins. Bilan 16 blessés. Une semaine plus tôt, un bus sans freins avait lui aussi fini dans un ravin à Souk-Ahras ville. Le chauffeur avait perdu le dentier de la mâchoire inférieure. Sans commentaire...

Mouloud Feraoun d'Ali Mouzaoui ouvrira la manifestation "Regards sur le cinéma algérien" à Montpellier



Mouloud Feraoun, le dernier documentaire réalisé par Ali Mouzaoui, sera présenté, mardi soir, en avant-première mondiale, à Montpellier, dans le cadre de la manifestation "Regards sur le Cinéma algérien" qui se poursuivra jusqu'au 30 mars prochain. Ali Mouzaoui aura également à présenter dans le même cadre son long métrage *Mimezrane* (La Femme aux tresses), primé lors du Festival du film amazigh de

Sétif et au Festival du cinéma d'Agadir en 2009. Dans un entretien accordé, il y a quelques mois, à un quotidien national, le cinéaste a expliqué que Mouloud Feraoun, a pour ambition de cerner la personne et l'œuvre du *Fils du pauvre* "Je pense arriver à tracer les contours d'un homme complexe qui, à travers des événements douloureux, a été réceptif et sensible à tout ce qui est blessure. Feraoun a été l'homme qui a porté tous les échos douloureux et tous les cris déchirants, tout le drame algérien, dans sa complexité. Je pense qu'on attend beaucoup de ce documentaire", a-t-il indiqué. "Regards sur le cinéma algérien" est une manifestation organisée par un groupe d'associations de la région du Languedoc-Roussillon. Elle est à sa seconde édition. Elle vise, à travers la présentation d'une cinquantaine de films de fiction, des documentaires et des courts-métrages, à favoriser la diffusion de la création artistique algérienne, en permettant au public de toute la région de (re) découvrir le 7e art.

Concours sur l'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger

Un concours national sur épreuves écrites pour l'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger est annoncé pour le 17 mars au profit des étudiants majors de promotions des établissements d'enseignement supérieur au titre de l'année 2010-2011, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les étudiants concernés sont invités à se rapprocher de

leurs établissements de rattachement pour prendre connaissance des conditions et critères pédagogiques et scientifiques d'admissibilité à ce programme de formation. Les notes d'information portant sur les deux programmes ainsi que les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Internet : www.mesrs.dz, www.umc.edu.dz, www.enset-oran.dz et le site www.umbb.dz.

Selon l'Onu, les indigènes vivraient 20 ans de moins que les non-indigènes

Un rapport de l'Onu, sur la situation des populations indigènes dans le monde, a révélé que ces dernières vivent jusqu'à vingt ans de moins que la moyenne des populations non-indigènes.

Ce rapport, présenté simultanément à Rio de Janeiro, New York, Bruxelles, Canberra, Manille, Mexico, Moscou, Pretoria et Bogota, a cité quelques exemples de cet écart entre l'espérance de vie des indigènes et celle des non-indigènes : 20 ans en Australie et au Népal, 17 ans au Canada, 13 ans au Guatemala et 11 ans en Nouvelle-Zélande. En rappelant que ces derniers étaient victimes de la pauvreté, de malnutrition et de diverses maladies infectieuses.

"Ce rapport révèle plusieurs données alarmantes sur la population indigène", a déclaré Giancarlo Summa, directeur du Centre d'informations de l'Onu au Brésil, lors de la présentation à Rio.

"Ce rapport est un pas de plus vers la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels des indigènes", après la Déclaration des peuples indigènes adoptée en 2007 par l'Onu, a-t-il affirmé.

Le document indique que la population indigène comprend environ 370 millions de personnes dans 90 pays, soit environ 5% de la population mondiale.

Néanmoins, les indigènes constituent plus d'un tiers des 900 millions de personnes qui vivent dans une extrême pauvreté dans les zones rurales. "Les Indiens vivent dans la pauvreté, l'analphabétisme, ils sont exclus du pouvoir économique et politique. Dans certains pays, ils ne sont même pas reconnus par le gouvernement", a déclaré de son côté Marcos Terena, de l'ethnie brésilienne Terena, qui milite pour les droits des Indiens au Brésil. "Il faut souligner qu'au Brésil, l'indien n'était pas pauvre à l'arrivée des Portugais (en 1500) mais il a été transformé en pauvre par la colonisation", a-t-il souligné. "La discrimination est grande au Brésil et un Indien n'atteint jamais les mêmes niveaux qu'un Blanc, ni même qu'un Noir", a assuré M. Terena, qui a dû se faire passer pour un Japonais pour devenir pilote d'avion de ligne. Les communautés indigènes souffrent également de la violence, de politiques d'assimilation, d'expropriations de terre, de déplacements forcés et vivent dans des conditions sanitaires "alarmantes", déplore le



Les populations indigènes ont une espérance de vie réduite car elles vivent dans un dénuement total. Elles sont victimes de la pauvreté, de malnutrition et de diverses maladies infectieuses. Elles sont en outre exclues du pouvoir économique et politique.



INSOLITE

Quand l'homme le plus grand du monde rencontre l'homme le plus petit...

L'un mesure 2,46 m. C'est l'homme le plus grand du monde. L'autre dépasse à peine les 74 cm. C'est l'homme le plus petit du monde. Il se sont rencontrés pour la première fois, mardi dernier, à Istanbul, dans le cadre d'une opération organisée par le Livre des Records.

Leur rencontre est aussi touchante qu'impressionnante, quand on voit que la main de l'un fait la taille d'une phalange de l'autre.

C'est l'immense Sultan Kösen qui a lancé l'invitation. "Je voulais rencontrer He Pingping depuis que l'on m'a attribué le titre de l'homme le plus grand et je suis vraiment heureux qu'il ait accepté de voyager en Turquie", a-t-il confié au *Sun*.

Si le record de Sultan Kösen, un Turc de 27 ans, est indiscutable, celui du Chinois He Pingping est



remis en cause. En effet, un autre Chinois affirme mesurer 68 centimètres. Seulement Wu Kang pourrait gagner encore quelques centimètres s'il prend les hormones de croissance que lui proposent ses médecins.

"Bien qu'il ait 22 ans, sa taille est plus ou moins celle d'un bébé de 9 mois", explique un pédiatre cité par *Zigonet*. "Il pourrait gagner jus-

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h13	Fadjr : 6h14	Fadjr : 6h20	Fadjr : 6h28	Fadjr : 6h39	Fadjr : 6h42	Fadjr : 6h44
Dohr : 12h40	Dohr : 12h43	Dohr : 12h44	Dohr : 12h50	Dohr : 12h58	Dohr : 13h10	Dohr : 13h13	Dohr : 13h16
Asr : 15h19	Asr : 15h23	Asr : 15h25	Asr : 15h30	Asr : 15h38	Asr : 15h52	Asr : 15h56	Asr : 16h00
Maghreb : 17h38	Maghreb : 17h42	Maghreb : 17h44	Maghreb : 17h50	Maghreb : 17h58	Maghreb : 18h11	Maghreb : 18h15	Maghreb : 18h19
Icha : 19h04	Icha : 19h08	Icha : 19h10	Icha : 19h15	Icha : 19h23	Icha : 19h36	Icha : 19h39	Icha : 19h43

ELLE S'APPRÊTAIT À JOUER SA PIÈCE SUR LA CONDITION DES FEMMES MAGHRÉBINES

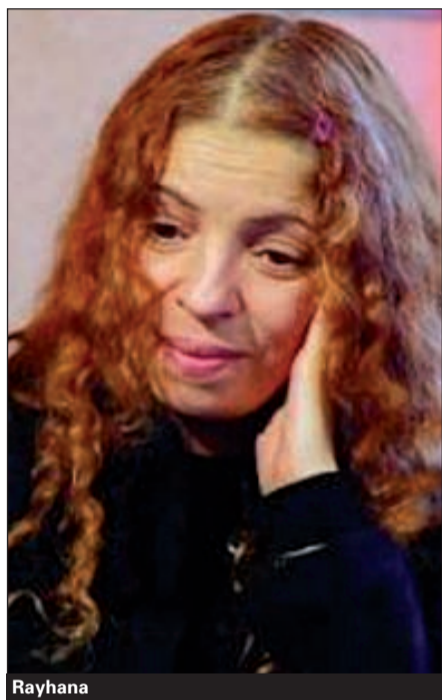
Une comédienne algérienne agressée à Paris

Elle a été agressée en plein centre de Paris. Rayhana, cette comédienne algérienne allait donner son spectacle quand deux individus l'ont aspergé d'essence puis tenté de l'enflammer en lui jetant une cigarette au visage.

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

Heureusement, l'artiste algérienne a réussi à s'échapper, sortant indemne si ce n'est le choc psychologique. Cette agression, survenue mardi soir, a soulevé une vague d'indignation puisque tout porte à croire que cette agression serait en fait liée au thème de son spectacle qui traite de la condition des femmes en Algérie. Les faits remontent à mardi soir. Rayhana se rend à la Maison des métallos dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, où elle joue actuellement, avec huit autres actrices, sa pièce : *À mon âge, je me cache encore pour fumer*. « Deux hommes sont venus et m'ont maintenue par derrière. J'avais la tête baissée et j'ai reçu une giclée sur le visage. J'étais aveuglée. J'ai reconnu l'odeur de l'essence. Une braise a touché mon bonnet et j'ai couru », témoigne la comédienne, qui bénéficie depuis d'une protection policière.

« C'est inacceptable de voir des actes d'intolérance dans une démocratie, certes inachevée qu'est la France, mais tout de même une artiste algérienne agressée quel que soit le sujet traité il n'en demeure pas moins un acte condamnable. En France la liberté d'expression existe mais l'intolérance aussi », indique Mohamed Abdelwahab, secrétaire général de l'Association des journalistes, écrivains et artistes algériens en France (AJEAA), joint hier par *Le Midi Libre*, témoignant par là du franc soutien de la famille des artistes algériens à la comédienne Rayhana. Évoquant le contenu de



sa pièce, qui se déroule dans un hammam, l'auteur a dit avoir situé « cette histoire à Alger parce que c'est ma culture ». « Je parle de femmes que je connais, d'une culture que je connais, mon propos, ce sont les femmes en général », précise la dramaturge.

Réagissant à cette agression, le MRAP s'est dit « horrifié par l'agression machiste et obscurantiste dont a été victime la comédienne Rayhana ». Pour son président Mouloud Aounit, Cette agression, qui aurait pu se terminer en tragédie, « est l'œuvre de barbares violemment opposés à la liberté et à l'émancipation des femmes pour lesquelles ils nourrissent haine et mépris ».

Soutien ou récupération politique ?

Du côté des politiques français, l'on n'a pas tardé à monter au créneau pour dénoncer cette agression. Fadéla Amara déclare avoir été « révoltée par l'agression intolérable de l'artiste qui nous rappelle malheureusement que la lutte pour l'émancipation des femmes et contre

l'obscurantisme est toujours d'actualité ». Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, a exprimé tout son « soutien » et sa « sympathie » à la dramaturge, ainsi que son « admiration » pour son courage.

De son côté, le maire de Paris, Bertrand Delanoë s'est dit « indigné par ce terrible événement qui semble trouver son origine dans le sujet même de ce spectacle ». Suite à son agression, Rayhana a été reçue hier par quatre ministres : Xavier Darcos, Fadéla Amara, Nadine Morano et Frédéric Mitterrand. Le ministère français des Affaires étrangères a dénoncé hier « un acte indigne et d'une extrême gravité ». Cette pièce « est une évocation courageuse de la condition des femmes et de l'oppression dont elles sont victimes sous le couvert de valeurs présentées comme traditionnelles », a dit le porte-parole du ministère

Seulement, le secrétaire général de l'Association des artistes algériens en France, comédien lui-même, met en garde contre les manœuvres de récupération politique surtout dans ce contexte de débat sur l'identité nationale. « Il faut prendre les réactions des politiques avec beaucoup de prudence tant elles ne doivent pas aller au-delà des faits, surtout pas à l'amalgame », prévient-il.

Voulant remettre les pendules à l'heure, Rayhana a évoqué hier sur les ondes de la radio Europe 1, un fait plus choquant que l'agression dont elle a été victime. C'est la discrimination qu'elle subit en France, malgré son statut de comédienne : « Ce qui m'a le plus choqué dans mon agression, c'est que quand je suis entré dans un restaurant et un magasin, les gens m'ont jeté dehors (...) Je ne savais plus quoi faire. Je leur ai demandé d'appeler la police et ils m'ont jeté dehors ».

La section antiterroriste de la brigade criminelle a été chargée de l'enquête sur l'agression de la comédienne d'origine algérienne Rayhana, les enquêteurs privilégiant un acte en lien avec la pièce qu'elle joue à Paris sur la situation des femmes algériennes. M. C.

APRÈS CINQ JOURS DE GRÈVE À EL HADJAR

Des engagements officiels exigés pour reprendre le travail

PAR RAFRAF MOHAMED

Lors d'une conférence de presse animée hier au sein du complexe d'Arcelor Mittal, le secrétaire général du syndicat de l'entreprise, Smaïn Kouadria, a réitéré la volonté des sidérurgistes de poursuivre la grève générale entamée mardi passé jusqu'à satisfaction pleine et entière de la condition, sine qua non à toute reprise, qui reste l'approbation de la réhabilitation immédiate de la cokerie. Le leader syndical brandira à cette occasion une lettre émanant du secrétaire général du ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements invitant le directeur général d'Arcelor Mittal, en ce qui concerne le projet de la réhabilitation de la cokerie, à déposer le plan d'investissement

relatif au complexe sidérurgique dès sa finalisation auprès des services de l'Agence nationale de développement de l'investissement. Cette démarche qualifiée par les syndicalistes de bureaucratique a suscité leur courroux. C'est une lettre « paracétamol » a indiqué le porte-parole et secrétaire général du syndicat : « Nous voulons un engagement explicite et officiel de la part des pouvoirs publics approuvant le plan d'investissement, y compris la réhabilitation de la cokerie ». En tout état de cause, a-t-il affirmé, « nous maintenons le mot d'ordre de grève tant que nous n'avons pas cet accord écrit des décideurs ». Sur un autre chapitre, le patron du syndicat d'El Hadjar mettra en garde la mafia politico-financière qui, dit-il, a raflé près de 4 milliards de dollars par le biais d'importa-

tions sauvages de 4 millions de tonnes de rond à béton en 2009 et lorgne du côté d'El Hadjar. « Nous ne nous laisserons pas faire » a-t-il averti à plusieurs reprises. Smaïn Kouadria a annoncé également une batterie de mesures graduées pour radicaliser le débrayage si les pouvoirs publics persistent dans leur silence : « On s'est déjà, par exemple, préparé pour une prolongation d'un mois de grève, en vidant le haut fourneau n°2 pour toute cette échéance » a-t-il indiqué.

Même la centrale syndicale n'a pas été épargnée. Elle est sommée d'afficher une position claire dans ce conflit exige le syndicat d'El Hadjar sinon, menace ce dernier, « nous réagirons par une réponse appropriée ».

R. M.

TIZI-OUZOU

Trois personnes arrêtées pour trafic de voitures...

Trois personnes ont été interpellées par les services de sécurité à Tizi-Ouzou. Les mis en cause ont été accusés de constitution d'association de malfaiteurs spécialisée dans le vol et le trafic de véhicules. Les investigations, menées par la brigade criminelle, ont permis aux services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de démanteler ce réseau constitué de N.B., M.I. et B.A., respectivement âgés de 32, 34 et 29 ans. Les trois inculpés sont originaires des wilayas de Tizi-Ouzou et de Boumerdès. La source révélant cette information a précisé que les trois malfaiteurs ont été présentés, le 10 janvier dernier, devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou. Ils devaient répondre des chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, vol qualifié et faux et usage de faux. Deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que le troisième a été mis sous contrôle judiciaire.

Lounes Bougaci

... Et cinq autres lors de la délocalisation d'un marché informel

Cinq personnes ont fait l'objet d'arrestation, hier, à la Nouvelle Ville de Tizi Ouzou, suite à des affrontements entre les forces des brigades anti-émeutes et un groupe de marchands informels de fruits et légumes. Des scènes de violence ont opposé les deux parties, hier matin, de 9h à 10 h, au niveau du quartier des 200 logements, situé près de la cité Mohamed-Boudiaf. La matinée, les marchands en question se sont opposés au lancement des travaux d'aménagement qui devaient concerner cet endroit. Des travaux entrant dans le cadre du projet d'amélioration urbaine consistant en la réalisation de trottoirs et de jardins à proximité des cités de la ville. Après l'intervention des forces de l'ordre afin de permettre au chantier de reprendre son cours normal, les protestataires se sont dirigés vers la clinique publique se trouvant non loin de la cité et l'ont occupée. Mais les services de sécurité sont intervenus une nouvelle fois et ont évacué l'établissement sanitaire. A dix heures, le calme est revenu dans le quartier. L. B.

Elimination du chef d'Al Qaïda au Yémen

Le ministère yéménite de l'Intérieur a confirmé, hier, la mort du chef de la branche yéménite d'Al Qaïda, Qassem Al-Rimi, ainsi que de cinq autres éléments du groupe, tués vendredi dans un raid aérien dans le nord du pays. Les autorités yéménites avaient annoncé, récemment, la mort également de Abdallah Mehdar, présenté comme le chef d'Al Qaïda, abattu lors d'une opération militaire dans l'est du Yémen. Engagée, depuis août 2004, dans une vaste opération contre les rebelles zaïdites (branche du chiisme), l'armée yéménite avait déjà détruit, jeudi, une cellule du réseau d'Al Qaïda dans l'est du pays, où les autorités avaient déployé plus de renforts pour pourchasser des éléments présumés d'Al Qaïda activant dans cette région. A signaler que la lutte contre le terrorisme au Yémen sera au